

SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**Plan d'études
Guide de l'étudiant
Catalogue des cours**

1988-1989

SE RENSEIGNER OU ET QUAND

SECRETARIAT DES ETUDIANTS (Bureaux 350 et 351)

Réception : lundi 14h. à 18h30
mardi, mercredi et vendredi 9h. à 11h30
jeudi 9h. à 16h30

Durant les vacances universitaires, les permanences du lundi de 16h30 à 18h30 et jeudi de 11h30 à 14h00 ne sont pas assurées.

PRESIDENTE DE LA SECTION (bureau 355)

Réception : sur rendez-vous pris au secrétariat (bureau 354)

CONSEILLERE AUX ETUDES ET PRESIDENTE

DE LA COMMISSION DES EQUIVALENCES (bureau 349)

Réception : du mardi au vendredi 14h. à 16h00
ou sur rendez-vous.

A D E S E

Pas de réception, mais une boîte aux lettres à disposition au 3ème étage, Bâtiment Dufour (ex UNI II).

D A T E S A R E T E N I R

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1988-1989

Début des cours : 24 octobre 1988
Fin des cours : 1er juillet 1989

Vacances universitaires

Noël / Nouvel An 24.12.88 - 16.01.89
Pâques 18.03.89 - 10.04.89

Sessions d'examens : 10.10.88 - 22.10.88
06.03.89 - 18.03.89
03.06.89 - 15.07.89

Immatriculations : du 1er mai au 15 juillet 88
Demande d'admission des non-porteurs du 15 novembre 88
de maturité ou de baccalauréat au 15 janvier 89

CALENDRIER DE LA SECTION 1987-1988

Demande d'équivalences : jusqu'au 30 septembre 88
Inscription aux cours : du 07 au 11 novembre 88
Désinscriptions : du 13 au 25 février 89
Report d'évaluation : pour la session de juillet 89 du 25 avril au 6 mai 89
pour la session d'octobre 88 du 7 au 18 septembre 88
Demande d'une année de congé : 12 septembre 88
Collège des docteurs : 23 novembre 88
22 février et 24 mai 89

Plan d'études
Guide de l'étudiant
Catalogue des cours

1988-1989

TABLE DES MATIERES

I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS

1

II. GUIDE DE L'ETUDIANT

8

Pour les nouveaux étudiants

1. Conditions d'immatriculation
2. Formalités d'immatriculation
3. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité
4. Equivalences
5. Bourses
6. Logement

8

9

9

9

9

Pour tous les étudiants

10

7. Le système des unités de valeur capitalisables
8. Les programmes d'études
9. Information-orientation
10. Inscription aux cours
11. Projet(s) indépendant(s)
12. Evaluation
13. Echecs
14. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1988-89
15. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation

10

10

10

11

11

11

12

13

14

III. PLAN D'ETUDES

1. Etudiants préparant la licence en Sciences de l'éducation
 - Plan d'études
2. Etudiants préparant des diplômes post-licence
 - A. Certificat de formation continue
 - B. Diplôme de spécialisation
3. Etudiants préparant un doctorat
4. Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire (Divisions élémentaire et moyenne)
5. Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire

15

15

25

26

26

27

28

IV. CATALOGUE DES COURS

30

I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS

Présidente de la section :

Mme Linda ALLAL, professeur ordinaire (355), int. 2672 et (18 Acacias, 108), int. 2735

Président de la Commission du Plan d'Etudes :

M. Michael HUBERMAN, professeur ordinaire, (320). int. 2617 et (18 Acacias, 111)

Présidente du Collège des Docteurs :

Mme Mireille CIFALI, professeur adjoint (301), int. 2195

Conseillère aux études et

Présidente de la Commission d'Equivalences :

Mme Janine BERBERAT (349), int. 2674

Secrétariat :

Mme Françoise MONIGHETTI (350), int. 2612

Secrétariat des étudiants

M. Claude DROZ (351), int. 2207

Secrétariat de section

Mme Anne ISCHER (352), int. 2655

Mme Claudine POUPENEY (353), int. 2670

Mme Claire PALANDELLA (353), int. 2670

Secrétariat de la présidence

Mme Adriana RETORD-RICCIATO (354),

int. 2671

Corps enseignant :

Mme Linda ALLAL, professeur ordinaire (355), int. 2672 et (18 Acacias, 108), int. 2735

Assistants : Mme Sandra Johnson, Mme Micheline Perrin, Mme Yviane Michel, M. François Tochon

M. Edouard BAYER, professeur ordinaire (345), int. 2663 et (18 Acacias, 109) int. 2676

Assistante : M. Gunter Albers, Mme Gila Zoutter

Mme Marie-Josèphe BESSON, collaboratrice scientifique (18 Acacias, 106), int. 2793

M. Jean-Paul BRONCKART, professeur ordinaire (18 Acacias, 106), int. 2622 et (303), int. 2791

Assistants : M. Joaquim Dolz, Mme Sandra Canelas-Trevisi, M. Ro-

bert Joannisse, Mme Itziar Plazaola, Mme Mercé Pujol,
Mme Marie-Claude Rosat

M. Jean BRUN, maître d'enseignement et de recherches (313),
int. 2731
Assistant : M. Richard Schubauer

M. Frédi BÜCHEL, professeur ordinaire (356), int. 2687
Assistantes : Mme Sylvie Binyet, Mme Ursula Scharnhorst

M. François BUGNIET, maître assistant (18 Acacias, 111)

M. Michel CARTON, chargé d'enseignement (310), int. 2732
Assistante : Mme Anne Stahl-Thuriaux

Mme Martine CHAPONNIERE, chargée d'enseignement (2 Candolle, 101),
int. 2045
Assistante : Mme Graziella Bezzola

Mme Nanine CHARBONNEL, chargée de cours suppl. (2 Candolle, 112),
int. 2047

Mme Gisela CHATELANAT, maître d'enseignement et de recherche (358),
int. 2208
Assistante : Mme Roser Cornaz-Bassoli

Mme Mireille CIFALI, professeur adjoint (301), int. 2195
Assistantes : Mme Rita Hofstetter, Mme Minette Lugon

M. Pierre DASEN, professeur ordinaire (311b), int. 2733
Assistants : Mme Margarita Bossel-Lagos, M. El Hadi Saada

M. Pierre DOMINICE, professeur ordinaire (2 Candolle, 103),
int. 2673
Assistants : M. Matthias Finger, Mme Christine Josso, Mme Edmée
Ollagnier

M. Michel FAYOL, chargé de cours suppl. (312), int. 2729
M. Matthias FINGER, maître assistant (2 Candolle, 103), int. 2673

M. Pierre FURTER, professeur ordinaire (309), int. 2709
Assistante : Mme Soledad Maldonado

M. André GIORDAN, professeur ordinaire (314), int. 2754 (en congé
au semestre d'hiver 88-89; suppléance assurée par ses assistants)
Assistants : Mme Maria Salud Nunez Agassiz, M. Bernard Chabloz, Mme
Anne Oberlin, M. Jean-Luc Zimmermann, Mme Marie-Louise
Zimmermann

M. Daniel HAMELINE, professeur ordinaire (2 Candolle, 112),
int. 2047 (en congé au semestre d'hiver 88-89; suppléance assurée
par Mme Charbonnel)
Assistants : M. Joseph Coquoz, M. Rémy Gerber, Mme Michèle
Schärer

M. Siegfried HANHART, maître d'enseignement et de recherches (308),
int. 2730
Assistants : Mme Véronique Flückiger-Ber, M. Gérard Perroulaz

Mme Dagmar HEXEL SCHINDLER, chargée d'enseignement (304), int 2795
M. Michael HUBERMAN, professeur ordinaire (320), int. 2617 et (18 A-
cacias, 111)

Assistants : M. François Bugniet, Mme Monica Gather-Thurler,
Madame Marie-Madeleine Grounauer, Mme Jacqueline
Jaccard, Mme Michèle Roullet,

M. Walo HUTMACHER, chargé de cours (311a), int. 2753
Assistante : Mme Marie-Thérèse Lévy

M. Michel KOSTECKI, chargé de cours (308), int. 2730

M. Patrick MENDELSON, chargé de cours suppl.
Assistant : M. Serge Zoutter

Mme Cléopâtre MONTANDON, chargée de cours (18 Acacias, 110),
int. 2046
Assistante : Mme Huguette McCluskey

M. Pier Angelo NERI, chargé d'enseignement (2 Candolle, 102a),
int. 2792

Mme Liliane PALANDELLA, collaboratrice scientifique (352), int. 2655

M. Philippe PERRENOUD, chargé de cours (18 Acacias, 110), int. 2046

M. Didier PINGEON, chargé d'enseignement (317), int. 2755
Assistants : M. Philippe Beuret, M. Jean-Michel Degoumois,
Mme Martine Ruchat

M. Gianreto PINI, chargé d'enseignement (22 Mail, 715), int. 2669

M. Claude PIRON, chargé d'enseignement (304), int. 2795

M. Edo POGLIA, chargé de cours (311b), int. 2733
Assistante : Mme Dominique Motta

Mme Rosette POLETTI, chargé de cours (2 Candolle, 102b), int. 2675
Assistante : Mme Barbara Dobbs

M. Philippe POUSSIÈRE, chargé d'enseignement (2 Candolle, 101),
int. 2045
Assistants : M. Jean-Pierre Ballenegger, Mme Gisèle Gatherat

Madame Micheline REY-VON ALLMEN, chargée de cours (311b),
int. 2733
Assistante : Mme Dominique Motta

Mme Teresinha REY-PINTO, chargée d'enseignement (318), int. 2619
Assistante : Mme Fabia Cobbioni

Mme Laurence RIEBEN, professeur ordinaire (316), int. 2620
Assistantes : Mme Arianne Meyer, Mme Christiane Perregaux
Mme Madelon SAADA-ROBERT, chargée de cours suppl. (315), int. 2728

M. Bernard SCHNEUWLY, maître d'enseignement et de recherche (18 Aca-
cias, 104), int. 2793 et (303), int. 2791

Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, chargée de cours (312), int. 2729
Assistante : Mme Nancy Bell

Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, chargée d'enseignement suppl. (311a),
int. 2753

M. Johnny STROUMZA, chargé d'enseignement (2 Candolle, 102b),
int. 2675
Assistantes : Mme Christine Bourdet, Mme Henriette Lerch

M. Louis VANEY, chargé d'enseignement (318), int. 2619
Assistante : Mme Monique Rakotoarimanana

Mme Christiane VITALE-OTHENIN-G., chargée de cours (312),
int. 2729
Assistante : Mme Mercé Pujol

M. Michel VUILLE, chargé de cours (317), int. 2755
Assistant : M. Sélim Djem

M. Pierre-Henri ZOLLER, chargé d'enseignement (2 Candolle, 101),
int. 2796
Assistant : M. Jacques Ibanez Bueno

Enseignants d'autres écoles ou facultés offrant des cours figurant
dans le plan d'études des Sciences de l'éducation

M. Roger GIROD, professeur ordinaire en Faculté des Sciences éco-
nomiques et sociales, Dpt de sociologie

M. Gérard GOY, professeur ordinaire en Faculté des Sciences (Ob-
servatoire de Sauverny)

M. Jean KELLERHALS, professeur ordinaire en Faculté des Sciences
économiques et sociales, Dpt de sociologie

Mme Renate OPPIKOFER, chargée d'enseignement, Ecole de psychomo-
tricité rattachée à la FPSE

M. Luis-Jorge PRIETO, professeur ordinaire en Faculté des Lettres,
Dpt de linguistique générale

Mme Rose-Marie SCHNYDRIG, chargée d'enseignement, Ecole de psycho-
motricité rattachée à la FPSE

R E M A R Q U E

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des
cours étant terminé le 30 juin, certains membres du corps enseignant
figurent dans ce programme sous réserve d'une décision du Conseil d'E-
tat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

S U B D I V I S I O N S

Subdivision **DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION
DES SYSTEMES DE FORMATION**

Responsable : M. Pierre Dasen

Membres réguliers : Mme Margarita Bossel-Lagos
M. Michel Carton
M. Pierre Dasen
Mme Véronique Flückiger Beer
M. Pierre Furter
M. Siegfried Hanhart
M. Walo Hutmacher
M. Michel Kostecki
Mme Marie-Thérèse Lévy
Mme Soledad Maldonado
Mme Dominique Motta
M. Gérard Perroulaz
M. Edo Poglia
Mme Micheline Rey-von Allmen
Mme Marie-Noëlle Schurmans
Mme Anne Stahl-Thuriaux
Mme Liliane Palandella
M. Johnny Stroumza
M. Pierre-Henri Zoller

Subdivision **DIDACTIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES**

Responsable : M. Jean-Paul Bronckart

Membres réguliers : Mme Marie-Salud Nunez Agassiz
Mme Nancy Bell
Mme Marie-Josèphe Besson
M. Jean-Paul Bronckart
M. Jean Brun
Mme Sandra Canelas Trevisi
M. Bernard Chabloz
Mme Mireille Cifali
M. Joaquim Dolz
M. Michel Fayol

M. André Giordan
Mme Rita Hofstetter
M. Robert Joannis
Mme Minette Lugon
Mme Anne Oberlin
Mme Itziar Plazaola
Mme Mercé Pujol
Mme Marie-Claude Rosat
M. Bernard Schneuwly
Mme Maria-Louisa Schubauer-Leoni
M. Richard Schubauer
Mme Christiane Vitale-Othenin-G.
Mme Marie-Louise Zimmermann
M. Jean-Luc Zimmermann
Membres associés : Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
M. Gérard Goy
Mme Liliane Palandella
M. Didier Pingeon
M. Philippe Poussière

Subdivision EDUCATION DES ADULTES

Responsable : M. Johnny Stroumza

Membres réguliers : M. Jean-Pierre Ballenegger
Mme Graziella Bezzola
Mme Christine Bourdet
Mme Martine Chaponnière
Mme Nanine Charbonnel
M. Joseph Coquoz
Mme Barbara Dobbs
M. Pierre Dominicé
M. Matthias Finger
Mme Gisèle Gatherat
M. Rémy Gerber
M. Jacques Ibanez Bueno
Mme Christine Joso
M. Daniel Hameline
Mme Henriette Lerch
M. Pier Angelo Neri
Mme Edmée Ollagnier
Mme Rosette Poletti
M. Philippe Poussière
Mme Michèle Schärer
M. Johnny Stroumza
M. Pierre-Henri Zoller
Membres associés : M. Michel Carton

Subdivision EDUCATION SPECIALE

Responsable : M. Frédi Büchel

Membres réguliers : M. Philippe Beuret
Mme Sylvie Binyet
M. Frédi Büchel
Mme Gisela Chatelanat
Mme Fabia Cobbioni
Mme Roser Cornaz-Bassoli
M. Jean-Michel Degoumois
M. Sélim Djem
M. Didier Pingeon
Mme Monique Rakotoarimanana
Mme Martine Ruchat
Mme Ursula Scharnhorst
M. Louis Vaney
M. Michel Vuille
Membres associés : Mme Renate Oppikofer
Mme Rose-Marie Schnydrig
Mme Teresinha Rey-Pinto

Subdivision THEORIES ET PRATIQUES DE L'EDUCATION SCOLAIRE

Responsable : Mmes Cléopâtre Montandon et Laurence Rieben

Membres réguliers : Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
M. François Bugniet
Mme Monica Gather-Thurler
Mme Marie-Madeleine Grounauer
Mme Dagmar Hexel Schindler
M. Michael Huberman
Mme Jacqueline Jaccard
Mme Sandra Johnson
Mme Huguette McCluskey
Mme Arianne Meyer
M. Patrick Mendelsohn
Mme Yviane Michel
Mme Cléopâtre Montandon
Mme Christiane Perregaux
M. Philippe Perrenoud
Mme Micheline Perrin
M. Gianreto Pini
M. Claude Piron
Mme Laurence Rieben
Mme Michèle Roullet
Mme Madelon Saada-Robert
M. François Tochon
Mme Gila Zoutter
M. Serge Zoutter
Membres associés : M. Pierre Dominicé
Mme Liliane Palandella
Mme Jean Kellerhals

II. GUIDE DE L'ÉTUDIANT

POUR LES NOUVEAUX ETUDIANTS

1. Conditions d'immatriculation

a) Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Pour les personnes ne possédant pas un tel titre : voir point 3 ci-dessous.

- Les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen demandé par l'Université.

- L'enseignement étant donné en français, l'Université demande à tous les étudiants étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français de subir un examen de français et, le cas échéant, de s'inscrire pendant un semestre à l'Ecole de langue et de civilisation française avant de les immatriculer régulièrement à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation.

b) Enseignants suisses :

Les enseignants suisses non porteurs de baccalauréat ou de maturité sont admissibles par la section pour autant que l'Université de leur canton puisse les admettre également (si ce n'est pas le cas, voir point 3 ci-dessous).

- Les enseignants suisses romands (cantons de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, Valais et Vaud) sont tenus de présenter une demande d'admission identique aux non-porteurs de maturité (voir point 3 ci-dessous).

- Les enseignants titulaires d'un brevet genevois doivent se réinscrire auprès du Secrétariat central des étudiants de l'Université et adresser une demande d'équivalences à la commission responsable (voir point 4 ci-dessous) en y joignant une copie de leur brevet et une attestation du DIP concernant leur pratique.

2. Formalités d'immatriculation

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

Les demandes doivent être présentées par écrit au Secrétariat central de l'Université Service des immatriculations CH - 1211 Genève 4 du 1er mai au 15 juillet.

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisés dans le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Secrétariat central de l'Université (UNI II, bureaux 214-218).

3. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat

Les demandes sont à adresser au Secrétariat central de l'Université, Service des immatriculations, 1211 Genève 4, jusqu'au 15 janvier. Des renseignements peuvent être obtenus au secrétariat des étudiants de la section des Sciences de l'éducation (bureaux 350 et 351).

4. Equivalences

Des équivalences peuvent être demandées à la Commission d'Equivalences de la section des Sciences de l'éducation

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été suivis et validés antérieurement, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au secrétariat central des étudiants (bureaux 214-218, UNI II). La demande doit parvenir à la Commission d'Equivalences jusqu'au 30 septembre.

5. Bourses

Se renseigner auprès de la conseillère aux études de la section (bureau 349).

6. Logement

Le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau du logement de l'Université, rue Hugo-de-Senger 2, dès qu'il est en possession de l'attestation d'immatriculation délivrée par l'Université.

POUR TOUS LES ETUDIANTS

7. Le système des unités de valeur capitalisables

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Un cours vaut 1 UV. Les UV doivent être acquises :

- a) à raison de 1 au minimum, sans compter les 2 UV de stage, et de 9 au maximum (y compris les 2 UV de stage) par année d'études;
- b) en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études auquel l'étudiant est soumis.

8. Les programmes d'études

Pour composer son programme personnel, l'étudiant doit se conformer aux exigences du plan d'études relatif au diplôme pour lequel il est inscrit (voir Plan d'études, chapitre III).

9. Information-orientation

- a) Des descriptifs détaillés des cours (mentionnant buts, champ couvert, mode d'organisation et d'animation, mode d'évaluation, points éventuels de rapport avec d'autres cours ou activités de la section) sont à disposition des étudiants dès la semaine du 12 octobre. Les classeurs peuvent être consultés à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351) et chez la conseillère aux études de la section (bureau 349).
- b) Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos de cours dont les horaires se chevauchent. Les enseignements proprement dits débutent dès la deuxième semaine.
- c) Jusqu'à la fin de la période d'inscription aux cours (voir point 10), la conseillère aux études de la section (bureau 349) reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études. Tous les étudiants en études initiales sont invités à rencontrer la conseillère aux études.

10. Inscription aux cours

Au début de l'année académique, chaque étudiant doit faire enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1988-89. Il procède en deux temps :

- 1) Il choisit ses cours (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du 17 au 28 octobre 1988; il peut demander conseil à la conseillère aux études.
- 2) Il fait enregistrer son choix de cours; cet enregistrement se fait durant la semaine du 7 au 11 novembre 1988.

Aucune inscription ne sera plus acceptée après la date du 11 novembre 1988.

Les modalités d'inscription sont les suivantes :

Durant cette semaine, l'étudiant passe au secrétariat des étudiants de la section (bureaux 350 et 351) :

- il présente, pour chaque cours, un formulaire ad hoc, dûment complété (formulaire à retirer, préalablement, à ce secrétariat);
- les cours sont enregistrés par le secrétariat sur une fiche à son nom, qui restera audit secrétariat dans son dossier, et sur laquelle les UV seront "comptabilisées" au fur et à mesure de leur obtention.

Pour les cours pris hors section, les formulaires ad hoc doivent être présentés dûment remplis et signés par l'enseignant au moment de l'inscription. Les formulaires sont à retirer au secrétariat des étudiants une semaine avant le début des inscriptions aux cours.

11. Projet(s) indépendant(s)

Des projets indépendants (pour lesquels l'étudiant se fait conseiller par un enseignant) peuvent être validés comme UV libres avec l'accord du corps enseignant.

- L'étudiant préparant une licence prend contact avec un enseignant de son choix et décide avec lui du sujet qui sera traité. L'étudiant remplit le formulaire ad hoc qu'il a retiré au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351). Il le fait signer par l'enseignant afin de pouvoir faire enregistrer son projet indépendant par le secrétariat des étudiants de la section lors de la semaine d'inscription aux cours.

12. Evaluation

- a) Le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation de passer l'évaluation correspondante.

Exception : l'étudiant a fait une démarche d'annulation de cours afin de le faire biffer de son programme. Il remplit pour ce faire un formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351) durant les semaines du 13 au 25 février 1989. Au-delà de cette date, tout cours non biffé est soumis à évaluation.

Remarque : il est évident que l'étudiant ne peut faire biffer la totalité des cours auxquels il est inscrit (voir point 7.a)).

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à deux essais. Ces deux essais peuvent avoir lieu lors de trois sessions : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

c) Choix des sessions :

L'inscription à l'évaluation est automatique et se fait sur la base des listes d'inscription aux cours.

- Tous les étudiants sont automatiquement inscrits à la session de juillet à moins qu'ils n'aient fait une démarche de report d'évaluation.
- Tous les étudiants qui n'ont pas acquis l'UV à la session de juillet (soit qu'ils aient fait une démarche de report d'évaluation ou que leur résultat à l'évaluation de juillet ait été jugé insuffisant) sont automatiquement inscrits à la session d'octobre.

S'ils désirent reporter l'évaluation à la session de mars (dernier délai), ils doivent procéder à une démarche de report d'évaluation.

Remarques :

Pour les évaluations faites sur la base d'un examen en salle (écrit ou oral), l'étudiant fait une demande de report d'évaluation au moyen du formulaire ad hoc qu'il rend, dûment rempli, au secrétariat des étudiants de la section (bureaux 350 et 351) :

- durant les semaines du 1er au 12 mai 89 pour la session de juillet 89,
- durant les semaines du 12 au 23 septembre 88 pour la session d'octobre 88.

Pour toute autre forme d'évaluation (contrôle continu, travaux écrits assortis ou non d'une défense orale, projets indépendants), l'étudiant se conforme aux dispositions écrites fournies par l'enseignant dans le descriptif du cours.

13. Echecs

Rappel (cf. point 13 ci-dessus) : le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation à l'étudiant de subir l'évaluation correspondante.

Si une UV n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec qui sera pris en compte pour une exclusion éventuelle de la section. Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

1. il ne se présente pas aux évaluations prévues;
2. n'ayant pas obtenu l'UV lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
3. il n'obtient pas l'UV à la suite de deux évaluations.

En cas de maladie ou d'accident, le certificat médical devra être donné au secrétariat des étudiants dans un délai de cinq jours.

14. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1988-89

- a) Si un étudiant doit effectuer un stage à l'étranger, ou du service militaire ou s'il ne peut fréquenter les cours pour raisons de santé, il fait une demande de congé au doyen de la faculté, et se procure pour cela une formule au Secrétariat central (bureaux 214-218, UNI III).

Un étudiant ayant fait une demande de congé ne peut passer d'examen durant sa période de congé.
D'autre part, il ne paie que les taxes fixes de Fr. 55.-.

Délai pour une demande de congé : 12 septembre 1988.
Les semestres de congé ne sont pas comptabilisés envers le délai d'étude.

- b) Si un étudiant ne veut pas suivre de cours en 88-89 parce qu'il désire préparer des examens ou un mémoire de licence, il en informe le secrétariat des étudiants de la section (bur. 350 et 351) au plus tard une semaine avant le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes, et ensuite le Secrétariat Central de l'Université.

Cet étudiant ne paie que les taxes fixes (Fr. 55.-).
Une telle possibilité est réservée aux étudiants qui sont au moins au dernier semestre du délai minimum des études.

Les semestres sans cours ni exercices sont comptabilisés envers le délai d'étude.

- c) En cas de situation imprévisible, l'étudiant consulte la conseillère aux études de la section (bur. 349).

15. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation

1. La licence en Sciences de l'éducation, sans spécialisation.
2. Le diplôme en Sciences de l'éducation, avec spécialisation.
Remarque : ce diplôme étant en réélaboration, aucune nouvelle inscription ne sera prise en 88-89.
3. Le certificat de formation continue destiné aux personnes ayant une licence universitaire et au moins trois ans d'expérience pédagogique.
4. Le doctorat en Sciences de l'éducation.

III. PLAN D'ÉTUDES

1. ETUDIANTS PREPARANT LA LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

Remarque :

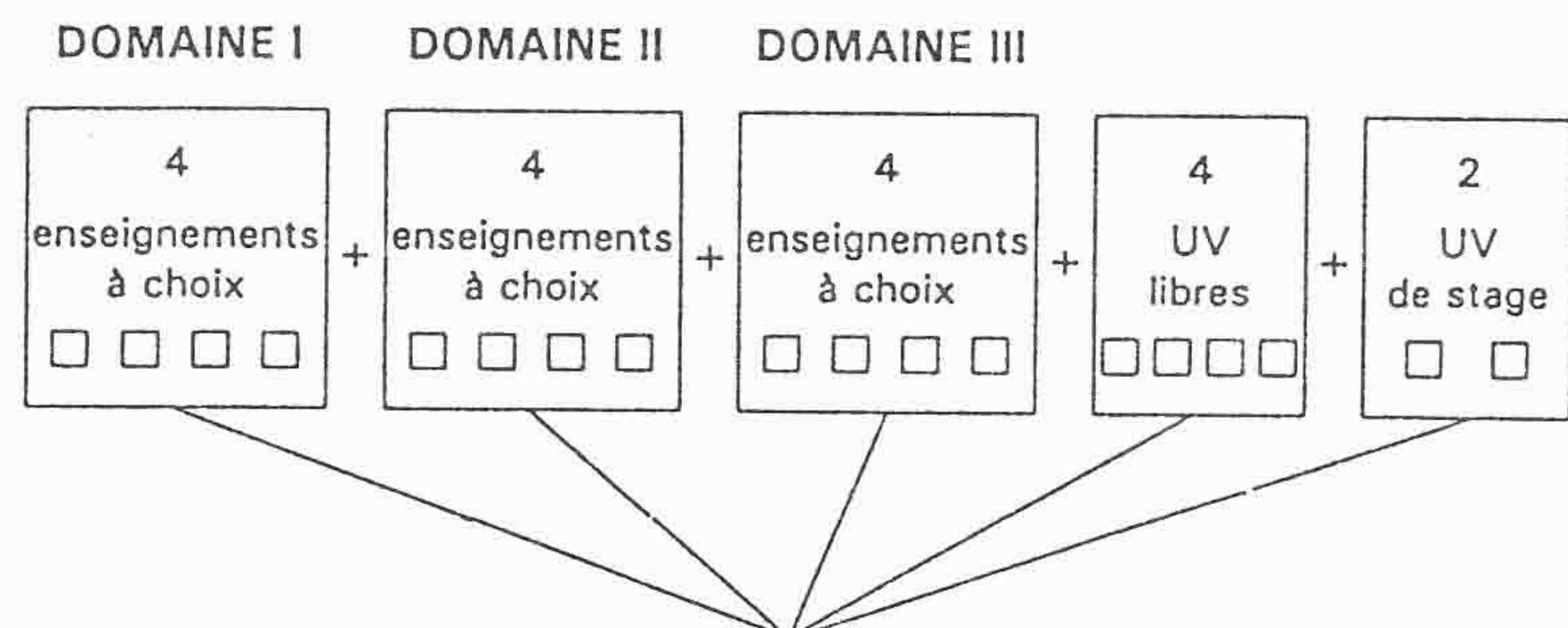
En général, la licence en Sciences de l'éducation ne permet d'avoir un poste dans l'enseignement public que dans la mesure où l'on possède un titre reconnu pour accéder aux carrières de l'enseignement (brevet d'instituteur, certificat d'aptitude à l'enseignement primaire, certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire).

PLAN D'ETUDES

I. ORGANISATION DES ETUDES

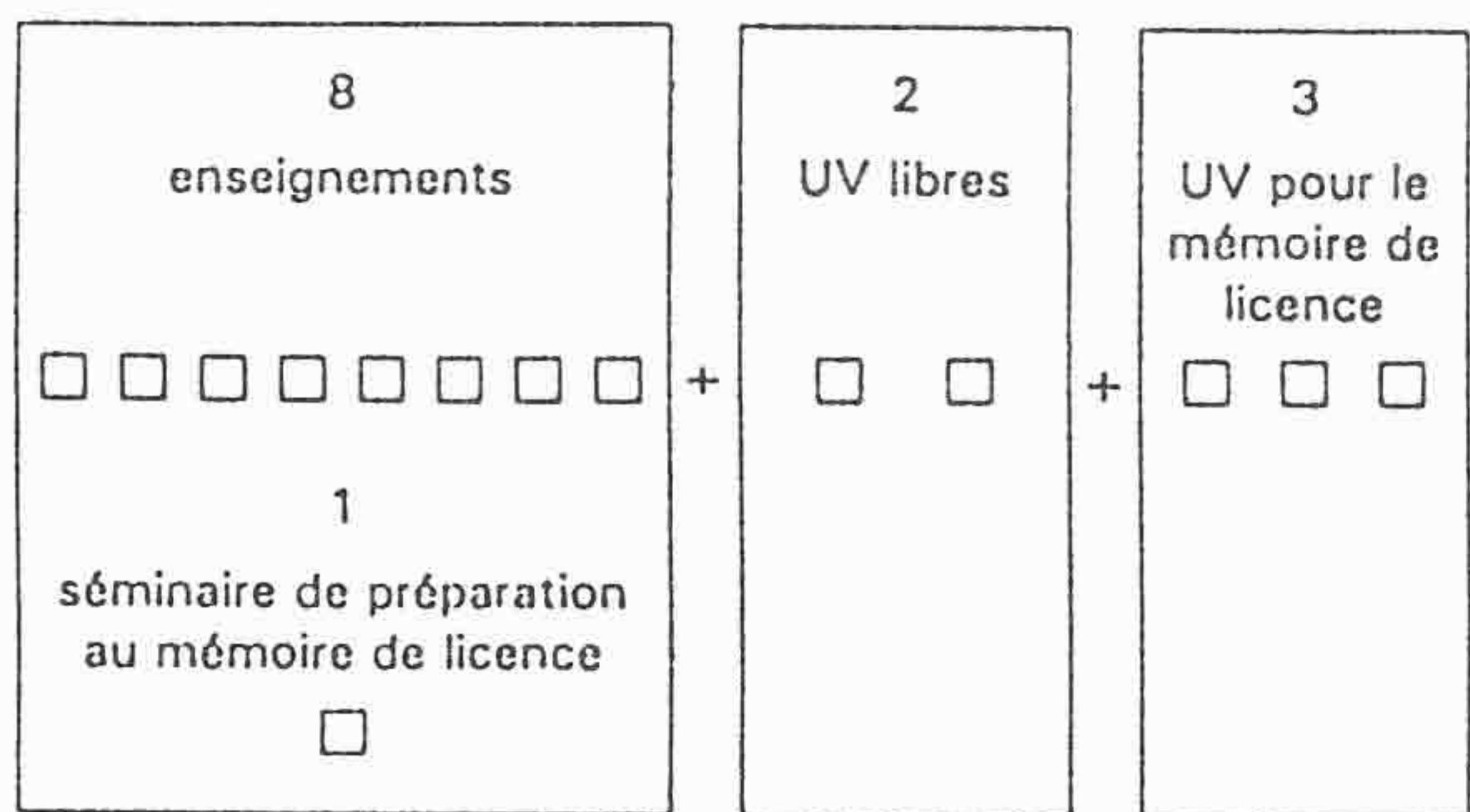
Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (premier cycle) et 14 UV (deuxième cycle). Les 32 UV de la licence en Sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante :

PREMIER CYCLE: 18 UNITES DE VALEUR



DEUXIEME CYCLE: 14 UNITES DE VALEUR

1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)



1. STAGE

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique pédagogique doivent faire un **stage obligatoire** qui vaut 2 UV de premier cycle.

Les stages ont pour but de donner la possibilité aux étudiants n'ayant pas eu de pratique éducative préalable de faire une expérience minimale.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants de la section (bur. 350 et 351) dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition. Pour les demandes d'équivalences, voir chapitre II, point 4.

2. COURS

(La liste des cours offerts est à consulter sous point IV (ci-dessous)).

1. Répartition des cours

Les cours se répartissent en trois domaines de premier cycle :

Domaine I : Introduction aux sciences de l'éducation

Domaine II : Etude des processus de formation

Domaine III : Etude des systèmes de formation

Et dans cinq certificats de deuxième cycle :

Certificat A : Développement et planification des systèmes de formation

Certificat B : Didactiques et pratiques éducatives

Certificat C : Education des adultes

Certificat D : Education spéciale

Certificat E : Théories et pratiques de l'éducation scolaire

2. Comment faire son programme de cours

Pour chacun des trois domaines de premier cycle, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés. Pour le deuxième cycle, l'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats disponibles et y acquiert 11 UV plus les 3 UV du mémoire de licence. Les certificats de deuxième cycle sont directement gérés par les subdivisions qui dispensent les enseignements principaux.

Les modalités à suivre concernant les pré-requis (enseignements de premier cycle pour lesquels l'étudiant doit avoir acquis l'UV correspondante avant son inscription au deuxième cycle), ainsi que le plan d'études (consigne de choix des UV) sont spécifiques à chaque certificat. Des indications détaillées relatives à chaque certificat figurent après les listes de cours de deuxième cycle (point IV).

3. Les enseignements à suivre pour les 4 UV libres de premier cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (premier cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève. Pour être reconnus comme UV, ces enseignements doivent correspondre à deux heures hebdomadaires d'enseignement pendant deux semestres (cours, séminaires, travaux pratiques) sanctionnés par une évaluation.
4. 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la section à l'exclusion des assistants.
5. 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation. 1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.
6. Les enseignements à suivre pour l'obtention des 2 UV libres de deuxième cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (deuxième cycle) la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève. Pour être reconnus comme UV, ces enseignements doivent correspondre à la définition donnée plus haut (point 3).

7. Ces UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants (cf. ci-dessus, point 4).

3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant les mémoires de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants (bur. 350 et 351).

II. DUREE

La durée des études pour l'obtention de la licence est de **huit semestres au minimum, seize semestres au maximum** (équivalences comprises). Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il l'achève parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle. Une dérogation pourra être accordée aux étudiants ayant bénéficié d'équivalences pour les unités d'enseignement de premier cycle. Les étudiants qui travaillent à 100% durant une partie ou la totalité de leur formation universitaire peuvent obtenir une prolongation de leur délai d'études. La conseillère aux études les renseignera sur les conditions et les modalités d'octroi.

III. ECHECS

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle et deux échecs sont admis dans le cadre des certificats de deuxième cycle.

Un échec supplémentaire entraîne l'élimination de l'étudiant, de même qu'un échec relatif aux UV du stage ou du mémoire de licence.

IV. LISTE DES COURS

Remarque : les cours en gras et marqués d'un astérisque ne seront pas donnés en 88-89.

P R E M I E R C Y C L E

DOMAINE I - Introduction aux Sciences de l'éducation

I 1	Démarches de recherche en éducation	Bayer
I 2	Théories du langage et éducation	Bronckart
I 3	Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes	Chaponnier
I 4	Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité	Hameline/Charbonnel
*I 5	Apports des méthodes quantitatives en éducation	NN
I 6	Pédagogie générale	Huberman
I 7	Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation	
I 9	Biologie et éducation	Dasen Giordan

DOMAINE II - Etude des processus de formation

II 1	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	Allal
II 2	Développement, éducation et relations intersubjectives	Cifali
II 3	Approche psychosociologique de l'éducation des adultes	Dominicé
II 5	La relation pédagogique dans les groupes de formation	Poussière
II 6	Processus de formation en éducation spéciale : les méthodes éducatives et thérapeutiques	Büchel
II 7	Développement de l'enfant et processus d'apprentissage	Rieben
II 8	Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales	Schubauer-Leoni

DOMAINE III - Etude des systèmes de formation

III 1	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton
III 2	Education comparée : introduction à une méthode contextuelle	Furter

III 3	Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation	Hanhart
III 4	Education et société : approche sociologique et historique	Hutmacher
III 5	Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse	Poglia
*III 6	Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé	Poletti
III 7	Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes	Stroumza
III 8	Conditions handicapantes et intégration	Ens. EDS Coord. : L. Vaney

DEUXIEME CYCLE

CERTIFICAT A - Développement et planification des systèmes de formation

A 1	Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse	Carton
A 2	Migration et formation	Rey-von Allmen
*A 3	Ecole et participation	Carton
A 4	Planification de l'éducation: les fonctions de la formation dans les espaces régionaux en Suisse	Hanhart
A 5	Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique	Furter
A 6	Education comparée : la problématique régionale	Furter
A 7	Education et politiques économiques	Kostecki
A 8	Education et société : approches interculturelles en éducation et en psychologie	Dasen
A 10	Education informelle et scolarisation	Dasen
A 99	Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPSF	Ens. DPSF
B 13	Psychologie sociale de l'échec scolaire	Schubauer-L.
*B 16	Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue	Vitale-Othenin-G.
C 8	Formation et mass media	Zoller
C 12	Etude de cas : nouvelles technologies, restructuration du travail et formation	Stroumza
D 6	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs	Pingeon
D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	Vuille
E 3	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Kellerhals/ Montandon
E 6	Evaluation des réformes et innovations scolaires	Allal/Huberman
K 3	Sémiologie de la communication	Prieto
K 4	Sociologie de l'éducation	Girod

CERTIFICAT B - Didactiques et pratiques éducatives

B 1	Didactique de la langue : initiation	Bronckart
B 2	Didactique de la langue : séminaire de recherche	Bronckart/ Schneuwly
B 3	Didactique des mathématiques : la psychologie du développement cognitif et l'ensemble des mathématiques	Brun
B 4	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques I	Brun
B 5	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
B 6	Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
*B 9	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan
B 10	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	Giordan
*B 11	Education relative à l'environnement	Giordan
B 12	Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation	Goy
B 13	Psychologie sociale de l'échec scolaire	Schubauer-L.
*B 14	Séminaire et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation	Schubauer-L.
B 15	Approche clinique du langage écrit de l'enfant	Vitale-Othenin-G./ Fayol
*B 16	Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue	Vitale-Othenin-G.
B 99	Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE	Schneuwly
*C 3	Philosophie de l'éducation : la métaphore et la pensée de l'éducation	Hameline
E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 8	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique	Perrenoud
K 2	Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs	Doise/Mugny
K 3	Sémiologie de la communication	Prieto

CERTIFICAT C - Education des adultes

*C 1	Les femmes et la formation : séminaire de recherche	Chaponnière
C 2	Evaluation et éducation des adultes	Dominicé
*C 3	Philosophie de l'éducation. L'autonomie des éducables et la modernité	Hameline
C 4	Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers	Poletti
C 5	Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers	Poletti
C 6	Animation des groupes de formation	Poussière
C 7	L'éducation permanente en milieu populaire	Stroumza

C 8	Formation et mass media : déterminants sociaux de la communication	Zoller
C 9	De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation	Dominicé
C 10	Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation	Neri
C 11	Autogestion pédagogique : les relations de pouvoir dans les groupes	Poussière
C 12	Etude de cas : nouvelles technologies, restructuration du travail et formation	Stroumza
C 13	Minorités et mass media : la photographie	Zoller
C 15	Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes	Dominicé
C 99	Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE	Ens. EDA
A 1	Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse	Carton
A 2	Migration et formation	Rey-von Allmen

CERTIFICAT D - Education spéciale

D 1	Handicap et prévention dans la petite enfance	Chatelanat
*D 2	Intervention précoce en éducation spéciale	Chatelanat
D 4	Déviances comportementales et pratiques éducatives	Pingeon
D 5	Délinquance juvénile : théories et pratiques	Pingeon
D 6	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs	Pingeon
D 7	Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale	Büchel
*D 8	Séminaire d'application des techniques d'observation	NN
D 9	Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés	Vaney
D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	Vuille
D 12	Cours de sensibilisation à la psychomotricité	Oppikofer/ Schnydrig
D 99	Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS	Büchel
A 2	Migration et formation	Rey-von Allmen
B 5	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
B 13	Psychologie sociale de l'échec scolaire	Schubauer-L.
E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 5	Difficultés d'apprentissage et modes d'intervention	Rieben

CERTIFICAT E - Théories et pratiques de l'éducation scolaire

E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 2	Analyse des processus d'enseignement	Bayer
E 3	Les partenaires de l'éducation : relation famille-école	Kellerhals/ Montandon
E 4	Processus d'innovation éducationnelle	Huberman
E 5	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben
E 6	Evaluation des réformes et innovations scolaires	Allal/Huberman
E 7 1	Supports et moyens de formation : pédagogie de l'audio-visuel	NN
E 7 2	Supports et moyens de formation : informatique à l'école	Mendelsohn
E 8	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique	Perrenoud
E 10	Séminaires de recherche (1988-89) : E 10 0 Etude de l'attitude des enseignants E 10 5 Les stratégies de recherche et de copie de mots chez l'apprenti lecteur	Pini Rieben/ Saada
E 99	Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES	Hexel Schindler
A 2	Migration et formation	Rey-von Allmen
B 5	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
B 13	Psychologie sociale de l'échec scolaire	Schubauer-L.
*C 3	Philosophie de l'éducation : la métaphore et la pensée de l'éducation	Hameline

MODALITES DE GESTION
DES CERTIFICATS DE DEUXIEME CYCLE
(11 UV + 3 UV pour le mémoire de licence)

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 10
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT B (DPE)

Pré-requis : 1 UV, l'enseignement I 2
6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 16
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT C (EDA)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 3 et III 7
8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (C 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT D (EDS)

Pré-requis : 3 UV, les enseignements II 7 ou "Le développement de l'intelligence" de Montangero ainsi que II 6 et III 8
Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements D 1 à D 12
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (D 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT E (TPES)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements I 6 et II 7
Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 et E 8
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E 99)
3 UV pour le mémoire de licence

Remarque : les séminaires de recherche ne sont ouverts qu'aux étudiants inscrits au certificat E.

2. ETUDIANTS PREPARANT DES DIPLOMES DE POST-LICENCE

A. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE

Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps) dans le domaine de l'éducation.

Délai d'études : 2 semestres au minimum et 8 semestres maximum.

Le troisième échec entraîne l'élimination de ce programme d'études.

MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 10
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED
1 UV libre de deuxième cycle

CERTIFICAT B (DPE)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 16
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B

CERTIFICAT C (EDA)

Plan d'études : 2 UV obligatoires, les enseignements II 3 et III 7
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C

CERTIFICAT D (EDS)

Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements de D 1 à D 12
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D

CERTIFICAT E (TPES)

Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 8
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
1 UV libre de deuxième cycle

B. DIPLOMES DE SPECIALISATION

Ces diplômes étant actuellement en restructuration, aucune nouvelle inscription ne sera enregistrée en 1988-89.

3. ETUDIANTS PREPARANT UN DOCTORAT

Pour être admis à préparer une thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, le candidat doit être titulaire d'une licence en Sciences de l'éducation ou d'un titre universitaire jugé équivalent. Le candidat peut s'immatriculer en vue de la préparation d'un projet de doctorat si, remplissant les conditions générales, il présente un sujet de thèse accepté par un enseignant de la Faculté. L'enseignant ainsi pressenti, peut, le cas échéant, exiger du candidat qu'il complète sa formation par un programme d'enseignement ad hoc.

Le candidat soumet ensuite son projet de thèse à l'approbation du Collège des Docteurs de la section des Sciences de l'éducation. Le dossier présenté devant ce collège doit comporter obligatoirement trois pièces :

1. un "canevas" de la thèse, rédigé suivant les instructions édictées par le Collège (ces instructions peuvent être obtenues auprès du secrétariat des étudiants), accompagné d'une bibliographie;
2. un "curriculum vitae" du postulant;

3. la liste de la Commission de thèse accompagnée de l'accord écrit de chacun des membres pressentis pour la composer (cette commission doit comporter au moins trois membres dont deux appartenant au corps professoral de la section).

Le Collège des Docteurs siège trois fois dans l'année, les troisièmes mercredis de novembre, février et mai.

Pour qu'un dossier puisse figurer à l'ordre du jour de l'une des trois sessions, le postulant doit le déposer au secrétariat des étudiants, au moins trois semaines avant la séance, dernier délai. Le nombre d'exemplaires requis est à demander au secrétariat des étudiants ainsi que tous renseignements complémentaires éventuels.

4. COURS DESTINÉS AUX CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Divisions élémentaire et moyenne)

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

I. Le programme des candidats pendant leur deuxième année de formation à la FPSE est constitué de 9 unités de valeur réparties comme suit :

- a) Trois enseignements obligatoires :
 - I 6 Pédagogie générale
 - III 4 Education et société : approche sociologique et historiqueHuberman
Hutmacher
- Choix entre :
 - II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives
 - II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissageCifali
Rieben
- b) Quatre enseignements à choisir parmi les cours du premier cycle de la licence (y compris les cours II 2 ou II 7), voir liste des cours.
- c) Deux séminaires obligatoires :
 - Séminaire du journal
 - Séminaire de recherche, à choisir parmi une liste de séminaires dont les descriptifs détaillés seront distribués aux candidats.Huberman

Remarque :

Les candidats seront convoqués à une séance d'information pendant la semaine qui précède la rentrée universitaire. Ils recevront à cette séance : les feuilles d'inscription aux cours, des informations concernant les séminaires de recherche organisés à leur intention, un document indiquant les dispositions réglementaires qui les concernent.

Les candidats qui envisagent de terminer ultérieurement la licence opéreront leurs choix de manière à ce qu'ils soient conformes aux exigences du programme de licence (voir sous "Comment faire son programme de cours", deuxième paragr. : 4 unités par domaine).

II. Le programme des candidats comprend, en outre, 5 unités de valeur obtenues au cours de leur formation :

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| 2 UV de stage pratique pour les remplacements effectués à l'école primaire; | |
| 3 UV pour des enseignements spécifiques aux candidats | |
| - Aspects relationnels de la fonction enseignante (UV du domaine II) | Piron |
| - Théories du langage, mathématiques et éducation (UV du domaine I) | Bronckart/Brun |
| - Relations entre institution scolaire et institutions parascolaires (UV du domaine III) | Palandella et intervenants de diverses institutions |

5. COURS DESTINES AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

Remarque : les cours indiqués en gras et marqués d'un astérisque ne seront pas donnés en 1988-89.

- | | | |
|-------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| I 2 | Théories du langage et éducation | Bronckart |
| I 7 | Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation | Dasen |
| III 1 | Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives | Carton |
| III 3 | Economie et éducation : coûts et financements des systèmes de formation | Hanhart |
| A 2 | Migration et formation | Rey-von Allmen |
| A 7 | Education et politiques économiques | Kostecki |
| B 2 | Didactique de la langue : séminaire de recherche | Bronckart/
Schneuwly |

- | | |
|-------|------------------------------------------------------------|
| *B 16 | Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue |
| C 6 | Animation des groupes de formation |
| E 3 | Les partenaires de l'éducation : relations famille-école |

Vitale-Othenin-G.
Poussière
Kellerhals/
Montandon

IV. CATALOGUE DES COURS DE LA LICENCE

Important : les cours centrés et marqués d'un astérisque ne seront pas donnés en 1988-89.

Mme ALLAL

II 1 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation
2 h. de cours jeudi 10-12h.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation formative, sommative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Rôle de l'évaluation dans la régulation et la différenciation des processus de formation. Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Perspectives nouvelles d'évaluation, d'auto-évaluation et d'évaluation mutuelle.

Mme ALLAL

* E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée
2 h. de cours-séminaire

Le concept de pédagogie différenciée : justifications psychopédagogiques et socioculturelles d'une pédagogie adaptée aux différences entre élèves. Analyse des processus d'apprentissage et d'évaluation (ou d'auto-évaluation) mis en œuvre dans des activités pédagogiques relevant, d'une part, des théories behavioristes (enseignement programmé et modulaire, gestion des contingences de renforcement) et, d'autre part, des théories constructivistes (pédagogie par la découverte, jeux et simulations). Comparaison de dispositifs informatiques fondés sur des théories d'apprentissage et des conceptions didactiques contrastées. Apports et limites de chaque activité ou dispositif par rapport aux objectifs d'une pédagogie différenciée.

Mme ALLAL

E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires

2 h. de cours-séminaire jeudi 14-16h.

Examen des enjeux de l'évaluation des réformes et des innovations dans le contexte scolaire. Comparaison et critique des différentes approches d'évaluation du point de vue conceptuel et méthodologique. Analyse d'études de cas basée sur des rapports publiés par des centres de recherche et sur des rencontres avec des chercheurs des centres concernés.

M. BAYER

I 1 Démarches de recherche en éducation

2 h. de cours

jeudi 8-10h.

La recherche en éducation : domaines et méthodes. Examen des démarches fondamentales de la recherche scientifique. L'élaboration des questions et des hypothèses de recherche. Introduction aux instruments d'observation et de mesure en éducation. Selon le temps à disposition, des schémas de recherche : introduction aux plans expérimentaux et aux plans d'enquêtes.

M. BAYER

E 2 Analyse des processus d'enseignement

Semestre d'hiver : 2 h. de cours-séminaire
Semestre d'été : 2 h. de travaux pratiques

jeudi 10-12h.

Présentation des problèmes et des applications de l'analyse des processus d'enseignement. Présentation de quelques techniques d'observation systématique des interactions pédagogiques. Exercices d'observation et d'analyse dans le cadre de recherches en cours (il faut prévoir quelque dix heures d'observation dans les classes, réparties sur l'année).

M. BRONCKART

I 2 Théories du langage et éducation

2 h. de cours

jeudi 14-16h.

Présentation critique de quelques-unes des théories du langage qui exercent actuellement une influence déterminante, notamment au niveau de la rénovation des programmes d'enseignement de la langue maternelle : théorie du signe, grammaires structuralistes et génératives, théories de l'énonciation et perspectives textuelles.

M. BRONCKART

B 1 Didactique de la langue : initiation

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

Analyse des trois niveaux de problèmes posés par la didactique des langues :

- le fonctionnement de la langue et son acquisition (mise en évidence des procédures utilisées par les enfants de 3 à 15 ans pour comprendre et produire différentes structures de la langue);
- la connaissance de la langue (au sens de théorie explicite ou grammaire);
- les normes ou valorisations appliquées par la société à certains modes de fonctionnement ou à certaines formes de connaissances.

M.BRONCKART ET M. SCHNEUWLY

B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche

2 h. de cours-séminaire mardi 16-18 h.

Le cours-séminaire porte sur l'apprentissage/enseignement de la production de textes écrits. Ce thème sera abordé en quatre chapitres :

- histoire : théories et pratiques actuelles;
- modèle psychologique de la production de textes écrits (rapport entre contexte et texte : les opérations langagières; aspects ontogénétiques);
- recherche : les effets des consignes de rédaction sur la forme des textes;
- séquence didactique et pédagogie du texte : éléments pour une nouvelle pratique d'enseignement.

M. BRUN

B 3 Didactique des mathématiques : la psychologie du développement cognitif et l'enseignement des mathématiques

2 h. de cours-séminaire mardi 18-20h.

Les sujets suivants sont traités :

- développement de l'enfant et première éducation mathématique;
- l'acquisition de quelques notions au programme de l'école primaire;
- analyse de tâches scolaires conçues selon différents cadres de référence et selon différentes finalités;
- observation et analyse des conduites des élèves dans le cadre de la classe : problématique et méthodes.

Ce cours est conçu dans la perspective d'une formation continue des enseignants et s'efforce d'intégrer la pratique des participants au moyen des travaux demandés pour l'évaluation.

M. BRUN

B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques

2 h. de séminaire-travaux pratiques jeudi 10-12h.

Sur la base de rapports de recherches et d'articles, nous étudierons les problèmes posés par le passage de l'activité sur un matériel à la représentation écrite (schémas, diagrammes, symbolismes, formulations), chez les élèves de l'école enfantine et primaire. Examen des tâches où l'on cherche à rendre fonctionnel le recours à des représentations écrites.

M. BÜCHEL

II 6 Processus de formation en éducation spéciale : les méthodes éducatives et thérapeutiques

2 h. de cours mardi 10-12h.

Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter et à organiser la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique.

Le cours comporte deux volets indépendants, offerts en alternance. Toutefois, pour les étudiants qui visent un certificat en éducation spéciale, il est recommandé de s'inscrire pour les deux années ensemble. La première année : centration sur l'objet de l'éducation spéciale: les enfants et les adultes handicapés. La deuxième année : présentation des méthodes éducatives et thérapeutiques.

Le cours offerts en 1988-89 en constitue le deuxième volet.

- Dans un premier temps, vue d'ensemble de l'approche behavioriste. Qu'est-ce que la thérapie comportementale ? Quelles sont les techniques appliquées dans un cadre pédagogique ?
- Dans un deuxième temps, étude des approches cognitivistes et métacognitivistes; introduction de "l'Enrichissement Instrumental" de Feuerstein, ainsi que d'autres méthodes psychopédagogiques.
- Analyse du matériel éducatif courant en vue d'une intervention cognitive.
- Dans un troisième temps, application pour l'analyse des problèmes éducatifs qui se posent dans la pratique de l'éducation spéciale.

En alternance avec II 6 - Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées (1ère année)

M. BÜCHEL

D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Etude des bases théoriques et techniques de l'observation et de l'évaluation libre et standardisée :

- bases scientifiques permettant de choisir un instrument ayant les qualités psychométriques requises et approprié au problème donné;
- revue des méthodes et des instruments les plus importants.

M. BÜCHEL

D 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS

2 h. de séminaire

mercredi 10-12h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui ont choisi un thème de mémoire dans le domaine de l'éducation spéciale, sous la direction d'un enseignant de la subdivision EDS. Le séminaire est également prévu pour les étudiants qui cherchent un thème de mémoire et qui prévoient de le commencer avant Pâques.

Après une courte introduction (questions de l'exécution d'une recherche de mémoire), chaque participant présentera son projet ou la recherche en cours. Chaque présentation sera traitée ensuite en fonction des questions de recherche ou des hypothèses formulées, du plan de recherche, de l'analyse des données et de leur interprétation."

M. CARTON

III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12h.

Etude du concept d'organisation appliqué aux systèmes éducatifs et de ses liens avec d'autres instruments d'analyse de la réalité micro-sociale (groupe, institution).

Etude des structures de pouvoir, des modes de fonctionnement et des processus de décision impliquant les différentes catégories d'acteurs des organisations éducatives (écoles, systèmes de formation continue, éducation informelle ...).

Des études de cas serviront de support à la réflexion des participants.

M. CARTON

A 1 Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse : formation professionnelle

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Mise en évidence des paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les entreprises, en faisant référence aux modes d'organisation et de gestion du travail, aux conditions de négociations de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les partenaires concernés (syndicats, Etat, patronat) et aux concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires.

En alternance avec A 3 - Ecole et participation.

M. CARTON

* A 3 Ecole et participation

2 h. de cours-séminaire

Description de différents modes de gestion participative de l'école, l'accent étant mis sur l'espace laissé aux parents, leurs rôles et leurs fonctions. Le but de cette analyse est d'identifier des modèles de gestion participative, d'en faire apparaître les déterminants contextuels, la signification sociale et l'impact au niveau pédagogique.

La réflexion se fondera sur des situations suisses et européennes, ainsi que sur la présentation des principales conséquences de la crise structurelle que traversent la plupart des pays de l'Afrique au sud du Sahara sur leurs systèmes de formation en général, et plus particulièrement sur la redéfinition des rôles des différents acteurs sociaux nationaux et internationaux (Etat, parents, organisations non gouvernementales, entreprises) dans la gestion de l'école. On analysera, dans la perspective de cette redéfinition, les possibilités d'évolution des relations entre éducation et production formelles et informelles.

(N.B. : Ces derniers points s'articulent avec les enseignements de M. P. Dasen aux premier et deuxième cycles).

En alternance avec A 1 - Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse : formation professionnelle.

Mme CHAPONNIERE

I 3 **Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes**

2h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Dans notre société fondée sur un dualisme sexualisé, la femme a le plus souvent été assimilée à la nature, l'homme étant placé du côté de la culture. Dans cette dichotomie s'insère un phénomène universel : la division sexuelle du travail. Fonctions masculines et fonctions féminines ont été renforcées par un système éducatif discriminant. Historiquement, les obstacles à un développement des capacités intellectuelles, indépendamment du sexe de l'individu, se sont déplacés du plan institutionnel et juridique au plan psychologique et social. Les normes qui enserraient les rôles sexuels sont devenues plus floues, la construction de l'identité plus problématique. L'éducation des adultes en faveur des publics féminins constitue l'un des moyens de répondre aux problèmes posés aujourd'hui à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes et des hommes.

En alternance avec C 1 - Les femmes et la formation : séminaire de recherche.

Mme CHAPONNIERE

* C 1 **Les femmes et la formation : séminaire de recherche**

2 h. de séminaire

Le séminaire tente de répondre aux questions suivantes : quel est l'apport de la recherche relative aux femmes aux Sciences de l'éducation et quelle est son incidence sur le système éducatif ?

En alternance avec I 3 - Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes.

Mme CHARBONNEL (hiver) et M. HAMELINE (été)

I 4 **Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité**

Semestre d'hiver : "La galerie des Emile"

Semestre d'été : "Le pédagogue et la révolution"

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

Semestre d'hiver :

L'Emile de Rousseau (1762) a été brûlé en ville de Genève, mais adoré par la suite ... Voilà une manière (aussi simplificatrice que les au-

tres) de présenter ce livre inclassable, qui, en tout cas, fait, depuis plus de deux siècles, constamment parler de lui. OVNI pédagogique ? Nous remonterons le temps, sur la piste des différents portraits qu'on a fait du livre et de son héros, prétexte aussi à s'interroger sur ceci "Comment écrit-on l'histoire de la Pédagogie ?".

Semestre d'été :

Adeptes des idées de la Révolution française, Heinrich PESTALOZZI (1746-1827) se rend vite compte que le "despotisme de la pique" ne le cède en rien au "despotisme de la couronne" : le peuple, et particulièrement les enfants du peuple, n'ont à compter que sur eux-mêmes. A travers ses tentatives heureuses et malheureuses, et particulièrement la dramatique et brève expérience de Stans (1799), Pestalozzi éprouve la contradiction de l'éducation "moderne" : seul, l'éducable peut se venir en aide à lui-même. Mais il lui faut pour parvenir à cette autonomie, la médiation de l'éducateur.

Mme CHATELANAT

D 1 **Handicap et prévention dans la petite enfance**

2 h. de cours séminaire

jeudi 10-12h.

Etude de problèmes posés par :

1. Les mesures de prévention, primaires et secondaires.
2. Le dépistage et le diagnostic psycho-pédagogique chez les bébés à hauts risques et les jeunes enfants handicapés ou menacés d'un handicap.

Analyse de facteurs de risques.

Un certain nombre de thèmes (par ex. : santé et éducation des femmes et handicap, diagnostic prénatal, prévention du handicap socio-culturel, prise en charge précoce institutionnelle) seront étudiés dans des séquences qui impliquent la participation active des étudiants sous forme de travail en sous-groupes, étude de textes, discussion avec les intervenants extérieurs, etc.

En alternance avec D 2 - Intervention précoce en éducation spéciale.

Mme CHATELANAT

* D 2 **Intervention précoce en éducation spéciale**

2 h. de cours-séminaire

Important : ce cours fait suite au cours D 1 - Prévention et handicap dans la petite enfance qui est donc un pré-requis recommandé.

- Fondements théoriques de l'intervention précoce en éducation spéciale et réflexions nécessaires pour la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.

- Analyse de différents modèles d'organisation de l'intervention précoce et du contenu de programmes éducatifs spécifiques, ainsi que de l'évaluation de ces mesures.

L'accent sera mis sur les programmes éducatifs élaborés à l'intention des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Dans ce contexte, des aspects particuliers seront soulignés, tels que le rôle des parents dans le processus éducatif de l'éducation intégrée au niveau préscolaire.

En alternance avec D 1 - Handicap et prévention dans la petite enfance.

sciences humaines ? Qu'a-t-elle à promouvoir dans la pratique éducative ? Ce sont là des questions qui mettent en jeu l'originalité de cet apport.

Ce cours comporte trois parties :

1. La psychanalyse dans son histoire;
2. La psychanalyse dans ses rapports avec le domaine de l'éducation;
3. L'actualité d'un apport psychanalytique : la parole dans l'acte d'enseigner; l'angoisse, et ses multiples conséquences dans le domaine éducatif et scolaire.

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que II 2 - Développement, éducation et relations intersubjectives.

Mme CIFALI

II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives

2 h. de cours

mercredi 10-12h.

Dès sa fondation à Genève, l'Institut Jean-Jacques Rousseau contribue à la diffusion des savoirs théoriques pour améliorer une pratique enseignante. Dans le concert des théories, celles qui mettent l'accent sur l'"affectivité" ont leur part. Elles posent des interrogations particulières : comment arrive-t-on à ne pas comprendre l'autre, l'Enfant ? Quel amour et quelle haine se logent à l'intérieur d'une relation pédagogique ? Que se passe-t-il sur la scène de l'imaginaire pour que soit inhibé ou dynamisé l'éveil d'un rapport intelligent au monde ? Une part importante du rôle de l'éducateur est d'enseigner, alors quelle peut être sa place dans le contexte de ces autres interrogations ? Elaborer des solutions, défaire des situations nouées, déplacer les questions, préserver la dynamique d'une démarche par une recherche personnelle et une confrontation aux théories élaborées, tel est l'enjeu de la rencontre de ce cours.

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif.

Mme CIFALI

B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif

2 h. de cours

jeudi 8-10h.

En 1909, Freud écrivait à Jung : "Les instituteurs devraient tous connaître nos affaires, déjà pour l'enfant sain !" Connaître les affaires psychanalytiques pour enseignant, qu'est-ce à dire ? Dans le présent et dans le passé un tel apport au champ de l'éducation, les difficultés, les espoirs et les impasses ne manquèrent point, tournant autour d'une principale interrogation : quelle est, en fin de compte, la place de l'investigation psychanalytique et de ses concepts parmi les autres

Mme CIFALI

B 6 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif

2 h. de séminaire

jeudi 12-14h.

Ce séminaire est la continuation du cours "Apports psychanalytiques au champ éducatif". Il vise, en conséquence, un approfondissement de certaines thématiques déjà abordées.

Conçu pour des étudiants avancés dans l'élaboration propre d'un objet de recherche (c'est dire que seront évoqués des problèmes plus méthodologiques, et considérés les versants d'une démarche de recherche en sciences de l'éducation, surtout lorsqu'y est incluse une dimension psychanalytique), ce séminaire est un lieu de partage avec, respecté, un inévitable éclectisme.

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif.

M. DASEN

I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation : introduction aux approches interculturelles de l'éducation

2 h. de cours

vendredi 10-12h.

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeurs.

Après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel, et les liens entre l'écologie, la culture et la socialisation, pour examiner ensuite les étapes de la vie de l'enfant

dans des cultures différentes. L'éducation dite "traditionnelle", sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental sont examinées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle. La dernière partie du cours portera sur des problématiques locales, mais que le détour par le regard de l'altérité permet de cerner de façon plus globale.

M. DASEN

A 8 Education et société : approches interculturelles en éducation et en psychologie

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

Ce cours-séminaire aborde, chaque année, de façon approfondie, un thème particulier choisi dans le domaine général des approches interculturelles en éducation et en psychologie. Il permet également à l'étudiant de se familiariser avec les méthodes qualitatives en sciences humaines. Il est recommandé d'avoir suivi le cours de premier cycle "Introduction aux approches interculturelles de l'éducation" (I 7).

Le cours-séminaire débutera par l'étude du thème suivant :

Les ethnothéories parentales. Comment les représentations sociales de l'enfant et de son développement génèrent-elles, dans différentes sociétés, les normes et les pratiques éducatives ? Comment étudier le développement et la socialisation de l'enfant de façon émique (selon les normes internes à chaque société) ?

Une deuxième partie portera sur l'étude de quelques techniques de recherche (observation participante, observations de comportements dans des situations naturelles, organisation d'une enquête, analyse de contenu, etc). Cette année, la méthode des entretiens sera étudiée de façon plus approfondie.

L'application de ces méthodes, en particulier des entretiens semi-directifs, sera mise en pratique sur le terrain, lors d'une semaine en Valais.

M. DASEN

A 10 Education informelle et scolarisation

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire portera sur l'éducation dite informelle ou "traditionnelle". On examinera successivement le rôle des processus d'enculturation et de socialisation dans la transmission culturelle, les processus d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, et les principes de pédagogie implicites et d'ethnothéories parentales. Un contraste sera établi entre les caractéristiques de l'éducation informelle et celles de l'éducation formelle (scolarisation),

sans nier les difficultés d'une telle typologie. On étudiera également les systèmes de formation institutionnalisés dans des contextes culturels différents (par ex. l'école coranique). Une deuxième partie de ce cours-séminaire portera sur les relations entre l'éducation informelle et les systèmes scolaires actuels dans divers pays du tiers-monde, et en particulier en Afrique noire. On étudiera les problèmes rencontrés et les tentatives de réformes et d'innovations pédagogiques. Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ce thème (recherches bibliographiques et présentations d'ouvrages).

M. DOISE et M. MUGNY

K 2 L'explication en psychologie sociale : psychologie sociale des fonctionnements cognitifs

2 h. de cours

vendredi 14-16h.

Ce cours comprendra deux parties. La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique. La deuxième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales, et notamment à la question de leur intervention dans le développement cognitif.

M. DOMINICE

II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16h.

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. Présentations et analyses de courants de pensée, de concepts-clés et de réalisations contemporaines significatifs du champ de l'éducation des adultes. La notion d'adulte et son rapport au savoir : cycles de vie, rôles sociaux, développement et processus. La relation éducative et le rôle du formateur. La demande de formation et son contexte organisationnel. La pratique pédagogique des participants en milieu adulte, sans constituer un pré-requis, facilite la compréhension de la réflexion proposée et l'élaboration des travaux à présenter en cours d'année.

M. DOMINICE

C 2 Evaluation et éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire

vendredi 10-12h.

Réflexions sur les finalités et les fonctions de l'évaluation dans le

cadre de l'éducation des adultes. Cadre théorique de référence centré sur les problèmes posés par la commande, l'objet et les supports méthodologiques caractérisant la pratique de l'évaluation en milieu adulte. Examen d'expériences et de recherches consacrées au processus d'évaluation. Au semestre d'été, constitution de dossiers, par groupes de travail, sur l'évaluation en formation des adultes.

M. DOMINICE

* C 9 De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation

2 h. de cours-séminaire

Ce séminaire est centré sur l'examen des processus de formation et de connaissance qui caractérisent, notamment, le passage de l'adolescence à la vie adulte. La méthode d'analyse proposée est celle de la "biographie éducative", présentée et discutée en début d'année à l'aide de textes théoriques et de recherches contemporaines. Puis, les participants élaborent leur propre "biographie éducative", le semestre d'été étant consacré à l'analyse du contenu du matériel qui en résulte.

En alternance avec C 2 - Evaluation et éducation des adultes.

M. DOMINICE

C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes

2 h. de cours-séminaire jeudi 18-20h.

Cet enseignement doit permettre aux étudiants se spécialisant en éducation des adultes de connaître les différentes démarches de recherche se rapportant à la diversité des pratiques de formation d'adultes. Une part importante sera consacrée à la présentation et à la discussion des orientations de recherche caractérisant actuellement le domaine des processus de formation. Explication des conceptions épistémologiques sous-jacentes ainsi que des options méthodologiques suivies. L'examen de ces recherches constitue également un prolongement de réflexions abordées dans d'autres cours à propos de thèmes comme ceux du développement de l'adulte, des régulations formatrices et de l'autoformation.

M. DOMINICE

C 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA

2 h. de séminaire

jeudi 9-12h., tous les 15 jours

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui, effectuant un mémoire de licence sous la direction d'un enseignant de la subdivision "Education des Adultes", ont choisi leur thématique de travail, ou prévoient de le faire avant Pâques.

Le séminaire doit donner à ses participants l'opportunité d'échanges et de confrontations de point de vue sur la définition et le sens des thèmes du mémoire, sur les problèmes méthodologiques divers rencontrés, sur le rapport de la démarche du mémoire avec le programme de formation suivi.

Des apports théoriques de diverses sources pourraient être suscités et fournis dans l'année.

Dans la mesure du possible, des soutenances de mémoire ou des bilans personnels intervenant à l'issue d'un mémoire prendront place dans le cadre de ce séminaire.

La négociation des rythmes de travail avec les participants aura lieu en début d'année (novembre).

ENSEIGNANTS DPSF

A 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPSF

2 h. de séminaire

vendredi 12-14h.

La participation à ce séminaire est vivement conseillée dès le début du deuxième cycle.

Le séminaire portera, dans un premier temps, sur les étapes progressives permettant la construction d'un objet d'étude : définition d'une problématique de recherche, élaboration d'un cadre théorique, formulation de questions de recherche, proposition d'hypothèse de travail. Ces points seront abordés en relation constante avec les thématiques proposées par les participants.

Par la suite, l'on s'attachera à définir les techniques de récolte et d'analyse de données appropriées aux projets spécifiques des étudiants.

ENSEIGNANTS EDS (Coordination M. Vaney)

III 8 Conditions handicapantes et intégration

2 h. de cours

mardi 14-16h.

Tant la personne déficiente mentale que le jeune délinquant, à des titres divers, sont confrontés à des conditions handicapantes. Par ail-

leurs, un certain nombre de théories et de pratiques visent à l'intégration de ces personnes "déviantes". Successivement, le pôle "Déficience mentale" et le pôle "Déviance et marginalité" de la subdivision EDS traiteront cette problématique selon des approches originales. Quelques séances seront réservées à des confrontations-discussions animées par les enseignants des deux pôles et deux soirées de films seront proposées.

M. FAYOL et Mme VITALE-OTHENIN-G.

**B 15 Approche clinique du langage écrit de l'enfant :
apports de la perspective cognitive**

2 h. de cours-séminaire

lundi tous les 15 jours
12.15-13.45h. cours
14.15-15.45h. séminaire

Cet enseignement comporte deux parties complémentaires.

Au cours de la première, on s'intéressera à l'étude expérimentale de la lecture conçue, d'un point de vue théorique, comme une succession d'étapes de traitement de l'information. Pour cela, on considérera successivement les principaux modèles de lectures, les méthodes de recherche et l'étude du fonctionnement des étapes psycholinguistiques : accès au lexique, reconnaissance des mots, calcul de la structure syntaxique.

Au cours de la seconde, on s'attachera plus particulièrement à la compréhension et à la production de textes. Pour cela, on s'appuiera sur les notions de "schéma", de script et d'inférence dans une perspective génétique. On envisagera ensuite les problèmes de gestion procédurale des activités de lecture et écriture : rôle des connaissances, de la capacité de traitement, impact de divers types de marques de surface.

En alternance avec B 16 - Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue

M. FURTER

III 2 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle

2h. de cours

lundi 18-20h.

Le but du cours d'introduction est d'initier tout d'abord à la pratique de diagnostics de situations de formation inconnues ou peu familières. Ce faisant, nous y aborderons progressivement un certain nombre de questions méthodologiques et conceptuelles actuellement en discussion dans les différentes écoles d'éducation comparée. Parmi celles-ci, nous mettrons l'accent sur la notion de "système" d'éducation/de formation ainsi que celle de "structures". Nous distinguerons les différents niveaux possibles de comparaison en fonction des unités spatiales privilégiées (territoire national, région, communauté locale, etc.). La di-

mission dynamique des "systèmes de formation" sera abordée par le biais des différents rôles possibles des acteurs sociaux impliqués. Enfin l'accent sera mis sur l'usage de quelques indicateurs originaux qui permettent de comparer la qualité des diverses formations. En particulier au cours du 3e trimestre, une place importante sera faite à des débats et des discussions à partir de présentations de dossiers significatifs par des spécialistes ou les étudiants.

M. FURTER

A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique

2 h. de cours-séminaire

vendredi 10-12h.

Ce séminaire est consacré à l'analyse du rôle de l'imaginaire utopique (différencié de l'idéologique et du mythique) dans les représentations du contexte que se font quelques réformateurs de l'éducation.

Le premier trimestre sera consacré à l'élaboration d'un cadre théorique et historique qui permettra de saisir la spécificité de la pensée utopique. Le deuxième trimestre sera consacré à l'étude de quelques cas significatifs (Campanella, les théoriciens de la Révolution française, Fourier, Bramels, etc.) afin, d'une part, de dégager la part qui y est faite à l'éducation et à la formation; d'autre part, de montrer comment une pensée pédagogique progressiste est nécessairement utopique. Cette double interprétation débouchera sur le phénomène de la dystopie (Orwell par exemple) et ses relations avec les théories de la déscolarisation. Enfin, nous chercherons à marquer les différences entre la pensée utopique et la futurologie.

Le troisième trimestre sera consacré à la présentation des travaux des étudiants.

M. FURTER

A 6 Education comparée : la problématique régionale

2 h. de cours-séminaire

mercredi 8-10h.

Ce cours-séminaire devrait souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives.

L'examen de quelques exemples de régionalisation montrera comment il est possible :

- a) de rendre plus positive la confrontation des cultures vécues par les s'éduquants avec les cultures scolaires hégémoniques;
- b) de mieux satisfaire les revendications régionales par des politiques de formation, linguistiques et de communication sociale régionalisées;

- c) d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif régional avec d'autres facteurs "non pédagogiques" afin de renforcer un développement endogène et éviter le mal-développement.

Afin d'illustrer la question centrale de l'intégration de la régionalisation et la planification éducatives au développement des ressources humaines, trois modèles caractéristiques seront étudiés : le modèle hydraulique, le modèle du pôle de croissance et celui de l'intégration régionale.

Il est recommandé aux étudiants de suivre parallèlement le cours-séminaire A 4.

M. GIORDAN et Mme NUNEZ-AGASSIZ

I 9 Biologie et éducation

2 h. de cours et/ou de travaux
sur document (audio-visuel et écrit)

mercredi 8-10h.

Ce cours est une introduction aux problèmes contemporains traités par la biologie; leurs conséquences culturelles et éducatives seront soulevées.

Il comportera trois volets :

- 1) une approche des connaissances et des méthodes de la biologie, en relation avec les questions d'actualité (ex. : les bébés éprouvettes, le jardinage biologique, les gènes sauteurs, le cerveau, la mémoire, l'intelligence artificielle, les transmetteurs chimiques, santé et médecine naturelles);
- 2) une approche des questions éducatives contreversées dans lesquelles biologie et culture sont impliquées (ex. : l'intelligence, l'hérédité, les comportements, la sociobiologie, les races, etc.);
- 3) une approche de l'enseignement de la biologie à divers niveaux dans l'enseignement formel (primaire, secondaire, etc...) et dans la formation professionnelle (santé, hygiène, environnement) :
ex. : les objectifs, les stratégies éducatives, les outils de formation, etc.

Il constitue ainsi une sensibilisation à ces questions en discussion et propose quelques outils et quelques repères dans le domaine.

Il s'adresse prioritairement aux étudiants n'ayant pas de formation scientifique ou une formation limitée (maturité scientifique). Toutefois, les scientifiques peuvent y trouver un élargissement de leurs études.

M. GIORDAN

*** B 9 Didactique et épistémologie des sciences : initiation**
communication, éducation, culture scientifique

2 h. de séminaire et travaux de recherche

Ce séminaire est une introduction aux questions liées à la communication, à l'éducation et à la culture scientifique :

- objectifs et finalités,
- connaissance des conceptions des publics (élèves ou grand public) par rapport à un savoir,
- situations et stratégies éducatives (ou culturelles) facilitantes,
- aides didactiques (des séances porteront sur l'utilisation de l'informatique avec possibilité de s'initier au maniement du matériel à des fins éducatives).

Au cours des séances, trois types de structures alterneront :

- des états de question,
- des présentations de recherches élaborées ou en cours,
- des séances de travaux en groupes.

Ces séances seront organisées autour des travaux de l'équipe de recherche du Laboratoire de Didactique et Epistémologie des Sciences, avec la participation de chercheurs des autres cantons romands ou étrangers.

Ce cours peut être pris dans le cadre de la licence des Sciences de l'éducation. Il peut servir en option aux étudiants des autres facultés ou universités. Il rentre également dans les cours de formation pour l'enseignement primaire et secondaire ou pour d'autres écoles de formation (notamment : animation culturelle, professions médicales, ingénieurs, etc.). Il accueille également, en auditeurs libres, toutes personnes désirant s'initier ou se recycler aux domaines d'études.

Ce cours sera donné en 89-90.

M. GIORDAN

B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences

2 h. de séminaire et
stages de recherche

mardi 17-19h.

Ce séminaire, bien que pouvant servir de crédit pour la licence, est un séminaire de type 3e cycle, préfigurant une formulation ultérieure à ce niveau.

Il est conçu comme un lieu de confrontation de travaux d'innovations, de recherche dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la communication scientifique (école primaire, enseignement secondaire, université et grand public).

Des journées de réflexion complètent ce séminaire, elles porteront sur

l'utilisation des modèles et de la simulation dans la transmission du savoir scientifique.
Des stages dans des classes ou dans des lieux de communication scientifique peuvent également être proposés en fonction des projets des étudiants.

M. GIORDAN

* B 11 Education relative à l'environnement

2 h. de séminaire-travaux pratiques

Ce séminaire a pour objectif une première approche des questions posées par l'éducation relative à l'environnement. Il a pour but de promouvoir de nouvelles stratégies basées sur :

- la résolution des situations-problèmes (pollution, nuisances, aménagement d'espaces, cadres de vie);
- l'interdisciplinarité (multi-, pluri-, transdisciplinarité) et le travail de groupe;
- des essais de passage à l'action et la liaison avec la communauté;
- la clarification des choix en matière d'aménagement de l'environnement.

Ce cours s'adresse aux enseignants ou futurs enseignants (primaires et secondaires) de diverses disciplines, intéressés par l'approche des problèmes liés au cadre de vie et par les innovations pédagogiques.

M. GIROD (Faculté des Sciences économiques et sociales)

K 4 Sociologie de l'éducation

2 h. de cours et 1 h. de séminaire

vendredi 17-19h. (SES)

Effets à long terme de l'enseignement. Autant les facteurs de l'inégalité face à l'enseignement sont abondamment étudiés, autant les effets des études sont mal connus, notamment leurs résultats à long terme (chez l'adulte). Pourtant, ce sont ces effets à long terme qui mesurent vraiment le degré d'importance des problèmes pédagogiques. Des difficultés d'ordre scolaire qui ne se répercuteraient pas sur la vie de l'adulte seraient de toute évidence à considérer comme assez secondaires. Le cours posera le problème de l'étude des effets à long terme de l'enseignement : effets cognitifs (l'enseignement élève-t-il réellement le degré de culture et les qualifications de la population ?), effets éducatifs (action sur la personnalité, les valeurs, l'idéologie, etc.), effets redistributifs (inégalité des chances au point de vue professionnel, quant à l'accès au pouvoir politique, etc.). Les travaux récents sur ces points. Méthodes. Conclusions.

M. GOY (Faculté des Sciences)

B 12 Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation

2 h. de cours-séminaire

mardi 13-15h.

Ensemble d'expériences élémentaires de physique, de chimie et biologie effectuées par les étudiants. Ces expériences seront placées dans le contexte du programme d'enseignement des sciences au niveau des écoles romandes. Elles conduiront à une extension de la notion d'"environnement".

M. HAMELINE

* C 3 Philosophie de l'éducation : la métaphore et la pensée de l'éducation

2 h. de cours-séminaire

"Dis-mois les images qui te hantent, et je te dirai ce que tu penses..." Le discours sur l'éducation est un terrain privilégié pour l'exercice de la métaphore. Chercher pourquoi, constater, par exemple, que l'alternative proposée par les courants de l'Education nouvelle, s'illustre peut-être en priorité par des changements dans la métaphore éducative. L'éducateur est-il un jardinier qui prépare le terreau ou un potier qui façonne la glaise ? Questions naïves ? Mais "scientistes" et "ingénieurs" de l'éducation sont, aussi, porteurs d'images ... Entre mythe et fantasme, l'imaginaire éducatif demeure le vivier de la pensée pédagogique.

Cours non donné en 89-90, mais donné en 90-91.

M. HAMELINE (été) et Mme CHARBONNEL (hiver)

I 4 Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité

Semestre d'hiver : "La galerie des Emile"

Semestre d'été : "Le pédagogue et la révolution"

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

Semestre d'hiver :

L'Emile de Rousseau (1762) a été brûlé en ville de Genève, mais adoré par la suite ... Voilà une manière (aussi simplificatrice que les autres) de présenter ce livre inclassable, qui, en tout cas, fait, depuis plus de deux siècles, constamment parler de lui. OVNI pédagogique ? Nous remonterons le temps, sur la piste des différents portraits qu'on a fait du livre et de son héros, prétexte aussi à s'interroger sur ceci "Comment écrit-on l'histoire de la Pédagogie ?".

Semestre d'été :

Adeptes des idées de la Révolution française, Heinrich PESTALOZZI (1746-1827) se rend vite compte que le "despotisme de la pique" ne le cède en rien au "despotisme de la couronne" : le peuple, et particulièrement les enfants du peuple, n'ont à compter que sur eux-mêmes. À travers ses tentatives heureuses et malheureuses, et particulièrement la dramatique et brève expérience de Stans (1799), Pestalozzi éprouve la contradiction de l'éducation "moderne" : seul, l'éducable peut se venir en aide à lui-même. Mais il lui faut pour parvenir à cette autonomie, la médiation de l'éducateur.

M. HANHART

III 3 Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation

2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16h.

Les dépenses consenties par les individus et par les collectivités en faveur de l'éducation ont conduit depuis plusieurs années les financeurs, les administrateurs et les bénéficiaires à s'interroger sur l'efficacité économique des systèmes de formation et sur la rentabilité privée et sociale de telles dépenses. Les éducateurs demeurent souvent à l'écart des débats, faute de maîtriser les tenants et aboutissants des arguments invoqués.

Le cours-séminaire poursuivra les objectifs suivants :

- explication de quelques concepts économiques transposables dans les systèmes de formation;
- analyse économique du fonctionnement interne des systèmes de formation.

L'enseignement, complété par des exemples pratiques et par des études de cas, traitera de l'analyse des dépenses éducatives, de divers modes de financement, de l'efficacité interne dans l'utilisation des facteurs de production, de calcul des coûts et proposera une introduction à l'analyse coûts-avantages.

M. HANHART

A 4 Planification de l'éducation : les fonctions de la formation dans les espaces régionaux en Suisse

2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12h.

Le développement régional suscite dans de nombreux pays post-industrialisés un intérêt et un enjeu croissants. La Suisse n'échappe guère à cette tendance. Partant d'un constat de déséquilibre démographique et de disparités économiques de plus en plus marquées, les autorités fédérales ont élaboré un dispositif législatif, tendant d'abord à atténuer les disparités économiques.

A partir de cette observation, nous examinerons les rôles dévolus aux

systèmes scolaires et de formation professionnelle dans les projets de développement régional; nous étudierons également l'impact économique d'une institution éducative dans un contexte régional.

Dans un premier temps, nous construirons un cadre conceptuel (mise en relation de concepts tels que : planification économique, développement régional, systèmes scolaires et de formation professionnelle, marchés régionaux du travail, etc). Nous recourrons aussi à quelques études de cas à titre illustratif. Dans un second temps, nous présenterons les fondements et les premiers résultats d'une recherche consacrée aux conséquences des fermetures de petites écoles villageoises dans les régions de montagne.

Il est recommandé aux étudiant(es) de suivre également le cours-séminaire A 6.

Mme HEXEL SCHINDLER

E 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES

2 h. de séminaire

jeudi 12-14h.

Formulation d'une problématique de recherche (définition d'un cadre conceptuel, délimitation des questions et hypothèses de recherche). Passage de la formulation de la problématique de recherche à la mise en œuvre des moyens d'investigation (plan et procédures de recueil des données, approches d'analyse et de mise en forme des données quantitatives et qualitatives).

Le choix des thèmes particuliers à traiter dépendra des problèmes rencontrés et des stades d'avancement des travaux des participants. Ce séminaire est destiné aux étudiants inscrits au certificat E.

M. HUBERMAN

I 6 Pédagogie générale

2 h. de cours

lundi 10-12h.

Cours à thèmes intégrant les apports à l'éducation des théories psychologiques, sociologiques et anthropologiques, notamment à travers les recherches et expériences récentes.

Chapitres à traiter en 1988-89 :

- la vie quotidienne de la classe,
- les "contrats implicites" qui régissent les relations enseignant-élèves,
- attentes et conduites des enseignants,
- rapports entre la "culture" scolaire et la "culture" familiale,
- théories de motivation : l'école "intrinsèque" et l'école "extrinsèque" et leur débat autour du travail pédagogique,

- attributions et image de soi de l'élève en situation de classe,
- la réorganisation du travail à l'école : propositions de la pédagogie de maîtrise.

M. HUBERMAN

E 4 Processus d'innovation éducationnelle

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19h.

Analyse des facteurs qui interviennent lors des tentatives de modification des structures ou des pratiques éducationnelles. En parallèle aux travaux conceptuels, les étudiants auront à introduire une "micro-innovation" quelque part dans leur environnement, afin de vivre au premier degré les phénomènes dont il sera question dans ce séminaire.

M. HUTMACHER

III 4 Education et société : approche sociologique et historique

2 h. de cours et

1 h. de travaux pratiques (facultatif)

jeudi 12-14h.

Objectifs : initier les étudiants à la démarche sociologique par une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

Au cours d'une première étape, on se concentrera sur la genèse des représentations, normes, valeurs, modèles de comportements et projets qui informent et guident les pratiques sociales quotidiennes. Par la suite, on saisira ces représentations, normes, etc... comme le produit de rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaires des structures et du fonctionnement de cette société.

M. KELLERHALS (Faculté des Sciences économiques et sociales)
et Mme MONTANDON

E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

L'examen des relations entre la famille, les styles d'éducation et l'école est mené en deux temps.

Dans une première section, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. On définit, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de

fonctionnement familiaux : rôles familiaux, régulations familiales, mythes et projets familiaux, rapports avec la parenté. On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

Dans une deuxième section, l'attention se porte sur la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. On étudie les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents. On s'interroge sur la complémentarité ou concurrence de l'éducation familiale et de l'éducation scolaire et on examine les formes de collaboration entre l'école et la famille ainsi que les modes d'intervention qui s'y associent.

M. KOSTECKI

A 7 Education et politiques économiques

2 h. de cours

jeudi 12.45-14.15h.

Le cours vise à identifier le rôle économique de l'éducation et à démontrer comment les phénomènes éducatifs, souvent complexes et multidimensionnels, peuvent être analysés à l'aide des instruments de l'analyse économique.

Ce cours s'adressant à des non-économistes a un double objectif : passer en revue les grands thèmes de l'économie de l'éducation et initier le non-économiste à la démarche scientifique dans les réflexions économiques.

Ces réflexions se groupent autour des questions suivantes :

- la valeur économique du temps et ses implications pour l'éducation;
- les facteurs déterminant la quantité de services éducatifs consommés;
- le marché politique et l'école;
- les formes alternatives de l'organisation des systèmes scolaires;
- l'éducation supérieure en vaut-elle la peine ?;
- le marché et la main-d'œuvre, le chômage et leur relation avec l'éducation;
- le rôle du capital humain dans le développement économique;
- l'éducation et l'entreprise.

M. MENDELSON

E 7 2 Supports et moyens de formation : l'informatique à l'école

2 h. de cours-séminaire

jeudi 12-14h.

Ce cours-séminaire a deux objectifs complémentaires:

- présenter et analyser les systèmes informatiques utilisables comme environnements d'apprentissage et/ou comme aides à la

résolution de problème en situation scolaire;

- associer cette présentation à une réflexion sur les processus d'acquisition et d'organisation des connaissances, en s'appuyant sur les travaux contemporains en psychologie cognitive.

Cet enseignement s'adresse, en priorité, aux étudiants qui ont déjà quelques expériences de problèmes posés par l'introduction de l'ordinateur dans l'enseignement général, sans exclure les personnes fortement motivées par la découverte des possibilités d'utilisation de cet outil pour l'acquisition des connaissances.

L'informatique pédagogique sera abordée selon les quatre perspectives suivantes :

- la présentation des principaux systèmes informatiques et leurs relations avec les activités fondamentales (lire, écrire, calculer, organiser, dessiner, etc...);
- l'analyse psychologique des activités de programmation (particulièrement en LOGO);
- l'étude des processus d'acquisition et d'organisation des connaissances (expertise, transfert des compétence ...);
- l'utilisation des systèmes de représentation et de traitement informatisés (langages de programmation, progiciels tels éditeurs de texte, tableurs, etc...) et les aides à la résolution de problèmes.

Mme MONTANDON et M. KELLERHALS (Faculté des Sciences économiques et sociales)

E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école

2 h. de cours-séminaire mercredi 16-18h.

L'examen des relations entre la famille, les styles d'éducation et l'école est mené en deux temps.

Dans une première section, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. On définit, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de fonctionnement familiaux : rôles familiaux, régulations familiales, mythes et projets familiaux, rapports avec la parenté. On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

Dans une deuxième section, l'attention se porte sur la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. On étudie les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents. On s'interroge sur la complémentarité ou concurrence de l'éducation familiale et de l'éducation scolaire et on examine les formes de collaboration entre l'école et la famille ainsi que les modes d'intervention qui s'y associent.

M. NERI

C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation

2 h. de séminaire

mardi 14-16h.

L'alphabétisation est l'un des révélateurs des enjeux sociaux, politiques et culturels de l'éducation des adultes en milieu populaire. A côté des pratiques d'alphabétisation en Amérique latine, en Afrique, ou auprès de travailleurs migrants, l'alphabétisation d'adultes reste d'actualité pour une couche importante de la population autochtone des pays industrialisés : le "quart monde".

La première partie du cours portera sur une approche théorique de l'alphabétisation, à travers la lecture et la discussion de textes (P. Freire, M. Catani, A. Meister, UNESCO, entre autres).

La deuxième partie portera sur l'analyse de quelques pratiques d'alphabétisation, de cours de langues en milieu populaire et de manuels d'enseignement (notamment en Suisse, France, Belgique et Québec).

Les personnes qui participent parallèlement au cours C 7 ont la possibilité de choisir le même terrain de référence et donc de coordonner leurs travaux pour ces deux cours.

Mme OPPIKOFER et Mme SCHNYDRIG (Ecole de psychomotricité rattachée à la faculté)

D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité

2 h. de cours-séminaire

jeudi 18-20h.

L'approche se fait par le vécu corporel dans une conception unitaire et dynamique de la personne.

Les principaux aspects du champ de la psychomotricité librement expérimentés, puis traités, sont :

- la relation à soi-même (schéma corporel, latéralité, coordinations, etc.);
- la relation à autrui (aspects de la communication non verbale);
- la relation à l'environnement (objets, espace, temps, etc.).

Le cours sera limité à 14 personnes. La présence régulière est obligatoire.

M. PERRENOUD

E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique

2h. de cours-séminaire

jeudi 16-18h.

Peut-on concevoir les pratiques pédagogiques et les contenus réels du travail des élèves comme une simple application des textes officiels ?

Quelle est la part du maître dans l'interprétation, la spécification, la transposition, la mise en oeuvre des plans d'études ? Quel est le rôle du système d'évaluation ? des méthodologies ? des moyens d'enseignement ? de la formation des maîtres ?

Le cours a pour but d'esquisser une réponse à ces questions. Conçu comme une introduction à la sociologie de la culture scolaire, du curriculum et des pratiques pédagogiques, il fera une large place à des exemples tirés notamment de recherches romandes sur l'évaluation, la différenciation du curriculum réel, l'enseignement du français ou de la mathématique, la scolarisation de l'informatique, l'aménagement des programmes.

M. PINGEON

D 4 Déviances comportementales et pratiques éducatives

2 h. de cours lundi 16-18h.

Partant de l'exposé de diverses théories à propos de quelques déviances comportementales chez l'enfant et l'adolescent, ce cours a pour objectifs principaux :

- de s'interroger sur les sens de la déviance;
- de comprendre les relations entre symptôme et réaction sociale;
- de faire apparaître certains mécanismes de stigmatisation;
- de réfléchir aux fondements et aux modalités de prise en charge;
- d'étudier certains modèles idéologiques et éducatifs alternatifs.

M. PINGEON

D 5 Délinquance juvénile : théories et pratiques

2 h. de cours-séminaire mercredi 12-14h.

Ce cours a pour but d'approfondir la notion de délinquance juvénile grâce à l'éclairage de diverses approches (sociologique, psychologique, juridique, éducative, politique, idéologique...). Il cherche à résituer le jeune délinquant non plus en tant que minorité marginale mais comme analyseur d'une structure et d'un fonctionnement social plus larges.

Seront approfondis en particulier les points suivants :

- processus de stigmatisation et théories de l'étiquetage;
- réactions sociales informelles et formelles;
- mécanismes de reportabilité;
- la transgression comme processus de socialisation.

M. PINGEON

D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs

2 h. de cours-séminaire mardi 16-18h.

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux du système socio-éducatif actuel, et d'en voir les incidences sur les modalités de prise en charge des "handicapés sociaux".

Les axes privilégiés seront :

- une réflexion sur les politiques sociales et éducatives;
- les mécanismes de division du travail se manifestant par le "syndrome d'appropriation";
- les difficultés liées à l'action interdisciplinaire ;
- les divers sens de la fonction d'opérateur social;
- la délimitation des zones de conflits et de complicité entre opérateur de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure;
- l'analyse de quelques projets éducatifs.

M. PINI

E 10 0 Séminaire de recherche : étude de l'attitude des enseignants

2 h. de séminaire jeudi 10-12h.

Ce séminaire a pour but d'illustrer les principes, les étapes et le déroulement d'une recherche scientifique en éducation. Bien que s'intéressant à un domaine de recherche particulier, il sera principalement centré sur les aspects méthodologiques de la démarche et abordera notamment les trois points importants que voici :

- élaboration d'une problématique de recherche et définition des questions et des hypothèses de travail concernant l'attitude des enseignants;
- création et application d'un dispositif permettant de récolter l'information nécessaire;
- analyse des informations recueillies à l'aide des méthodes de la statistique élémentaire et en ayant recours aux équipements informatiques existants.

Le travail de l'année sera essentiellement consacré à la réalisation d'une petite recherche sur le thème retenu impliquant une participation active des étudiants dans les différentes phases de son déroulement.

Ce séminaire s'adresse, prioritairement, aux étudiants inscrits au certificat E (TPES).

M. POGLIA

III 5 Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

Le système éducatif constituera probablement le cadre institutionnel dans lequel la majorité des étudiants de cette section devront vivre et travailler; aussi, l'objectif de ce cours-séminaire est de répondre aux questions suivantes :

- quelle est la structure et comment fonctionne(nt) le (les) système(s) éducatifs(s) ?
- par qui et comment sont prises les décisions qui le concernent ?
- peut-on planifier son évolution ?
- les contextes économiques, idéologiques, culturels ont-il une influence ?

C'est par l'examen de problèmes et situations actuelles au niveau cantonal, inter-cantonal et fédéral que ces questions seront abordées.

Mme POLETTI

*** III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé**

2 h. de cours

L'objectif général du cours est de permettre aux étudiants de connaître et d'analyser les éléments qui sont à la base des formations dans le champ de la santé.

Les concepts de scénario de santé, de scénario professionnel sont abordés dans la première partie du cours. L'analyse des systèmes de formation d'un point de vue institutionnel, professionnelle et aussi historique sera abordée dans ce cours. Ce cours, tout en présentant un intérêt particulier pour les professionnels de la santé est ouvert à tous les étudiants en pédagogie intéressés par les problèmes pédagogiques du champ de la santé.

Mme POLETTI

C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers

2 h. de cours

mardi 16-18h.

L'objectif général de ce cours est d'approfondir les fondements théoriques des soins infirmiers.

Les principales théories des soins infirmiers seront présentées et ana-

lysées, puis les grands concepts qui sous-tendent la pratique des soins infirmiers et d'autres professions de la santé seront approfondis. Pour chacun de ces concepts, les problèmes liés à leur enseignement théorique et pratique seront abordés : la santé, la douleur et la souffrance, le stress et sa gestion, l'énergie, la mort, le deuil, la confusion, la honte, la culpabilité, la dépendance.

Tout en présentant un intérêt particulier pour les professionnels de la santé, des étudiants en sciences de l'éducation issus d'autres professions peuvent trouver, dans ce cours, des données utiles.

Mme POLETTI

C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers

2 h. de cours

mardi 18-20h.

Enseigner la relation soignant-soigné ou aidant-aidé, ou ce qu'on nomme communément le "savoir-être", situer cet enseignement dans des cadres conceptuels humanistes, voilà ce qui ne va pas de soi. Le but de ce cours, destiné aux infirmiers, infirmières, éducateurs, enseignants, assistants sociaux et autres étudiants intéressés, est de permettre aux participants de :

- se familiariser et d'utiliser à bon escient les concepts de l'analyse transactionnelle, de la programmation neuro-linguistique et de la Gestalt, dans le vécu et l'enseignement de la relation soignant-soigné ou aidant-aidé;
- permettre aux participants de situer les problèmes inhérents à cette méthodologie de l'enseignement et, à travers une réflexion collective, dégager quelques options de résolutions de ces problèmes.

M. POUSSIÈRE

II 5 La relation pédagogique dans les groupes de formation

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19h.

mardi 14-16h et 16-18h.

Les étudiants n'ayant aucune expérience professionnelle seront invités à participer à une dynamique de groupe.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail requièrent un nombre limité de participants (10). La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

Relation pédagogique et relation de groupe.

Objectifs :

- approfondir la perception de soi-même en tant que membre et responsable dans un groupe de tâche (analyse des attentes, des représentations, des défenses, présentation et représentation de soi, niveau d'implication, authenticité, parole et corps...);

- se familiariser, reconnaître et savoir utiliser à bon escient des concepts tels que rôles, fonctions, structure, organisation, groupes, en partant de l'analyse du groupe de formation et de situations apportées par les étudiants;
- s'entraîner à élucider les phénomènes propres au fonctionnement des groupes (apparition des normes, conflits, ambiguïtés, stratégies et jeux, attitudes, relation de pouvoir...).

Démarches :

- exercices, études de cas, analyse du fonctionnement du groupe, apports théoriques.

M. POUSSIÈRE

C 6 Animation des groupes de formation

2 h. de séminaire

lundi 14-16h.

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation.

Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation : pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonction, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

Démarche :

L'élaboration des connaissances se fait essentiellement sur la base d'une analyse du travail et du vécu des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail effectué requièrent un nombre limité de participants (10).

La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

M. POUSSIÈRE

*** C 11 Autogestion pédagogique : les relations de pouvoir entre les personnes dans les groupes et les organisations**

2 h. de séminaire

Le pouvoir est ce qui permet autant que ce qui empêche; bon pour les uns, mauvais pour les autres, nous l'éprouvons par le biais d'expériences difficiles à partager où se mêlent de façon ambiguë le plaisir et la culpabilité.

Mais le pouvoir s'appréhende aussi par l'analyse du fonctionnement des groupes et des organisations. Les acteurs développent des discours, des jeux, des stratégies, ils s'approprient le temps, l'espace, les structures, les langages, les symboles et l'imaginaire...

Que ce soit au niveau des personnes, des groupes ou du fonctionnement, les collectifs (autogérés ou pas) se heurtent au problème du pouvoir. Celui-ci apparaît au cœur de toute entreprise collective comme un obstacle incontournable. L'objectif du séminaire est de donner à tout étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances, de progresser dans une réflexion et d'apprendre à analyser une situation concrète dans laquelle interviennent des relations de pouvoir.

M. PRIETO (Faculté des Lettres)

K 3 Sémiologie de la communication

2 h. de cours

horaire à fixer

Introduction à l'étude de la langue dans le cadre des phénomènes communicatifs en général.

Cours recommandé aux étudiants s'intéressant spécifiquement aux problèmes de langue et de communication.

Mme REY-VON ALLMEN

A 2 Migration et formation

2 h. de cours

mardi 12-14h.

Les mouvements migratoires concernent les migrants et les autochtones. Ils ont des incidences sur l'éducation et posent des problèmes aux diverses instances de formation, de même qu'aux familles et à la communauté sociale. Ce cours a pour objectifs d'abord de proposer des outils conceptuels pour l'appréhension du phénomène migratoire par ceux qui ont des responsabilités éducatives (enseignants, travailleurs sociaux, personnel médical, parents, etc.), ensuite, mais de manière ponctuelle et illustrative, à partir de quelques terrains et contextes spécifiques, de suggérer des outils méthodologiques et pédagogiques.

Le contenu du cours s'articulera autour des points suivants :

- approche du phénomène migratoire dans sa généralité, articulation de ses diverses dimensions aux niveaux local, national, européen et planétaire;
- étude des incidences des mouvements migratoires sur les politiques éducatives et culturelles, moyens mis en oeuvre et solutions proposées;
- examen de problèmes éducatifs particuliers et études de cas.

Mme RIEBEN

II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage

2 h. de cours

mardi 8-10h.

Les rapports entre les pratiques éducatives et la connaissance fondamentale de l'enfant. Pourquoi étudier l'enfant : les différentes conceptions de l'enfance, la notion de développement. Comment étudier l'enfant : les méthodes d'investigation. Les différentes étapes du développement et les processus d'apprentissage. Les facteurs de développement et les différences inter-individuelles dans le développement de l'enfant.

Mme RIEBEN

E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention

2 h. de cours-séminaire

jeudi 8-10h.

La première partie du cours a pour but la recherche de cadres conceptuels généraux : notions de théorie du développement et de théorie de l'apprentissage, de maturité développementale et de maturité à apprendre, de niveaux et de styles d'apprentissage.

La deuxième partie porte sur l'analyse des composantes cognitives, affectives et sociales des apprentissages scolaires, langue écrite d'une part, notions physiques et logico-mathématiques d'autre part. La relative spécificité des difficultés d'apprentissage est discutée en rapport avec la multiplicité des "causes"; les concepts de dyslexie, de dysorthographie et de dyscalculie sont analysés de façon critique.

La dernière partie pose le problème des modes d'intervention, de la diversité des méthodes et des objectifs des différents types de prise en charge.

Mme RIEBEN et Mme SAADA

E 10 5 Séminaire de recherche : les stratégies de recherche et de copie de mots chez l'apprenti lecteur

2 h. de séminaire

mardi 17-19h.

Différentes étapes de recherche (analyse de la littérature, élaboration de questions de recherche, méthodes de recueil des données et analyse des données) seront examinées à propos d'un programme de recherche entrepris à la Maison des Petits avec des enfants de 1P et de 2E et portant sur l'étude des stratégies de recherche et de copie de mots. Les étudiants participeront à la phase d'analyse des données.

N.B. Ce séminaire est réservé aux étudiants ayant suivi ou suivant le cours E 5 "Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention".

M. SCHNEUWLY

B 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE

2 h. de séminaire

mercredi 12-14h.

Le séminaire doit permettre un échange entre les participants à propos des problèmes qu'ils rencontrent à l'occasion de leur propre projet de mémoire, en particulier : définition d'un sujet de recherche, insertion de ce sujet dans une problématique, choix méthodologique ... En fonction de ces questions, diverses ressources seront mises à disposition des participants (bibliographies, exposés, analyses de travaux de recherche...).

Mme SCHNYDRIG et Mme OPPIKOFER (Ecole de psychomotricité rattachée à la faculté)

D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité

2 h. de cours-séminaire

jeudi 18-20h.

L'approche se fait par le vécu corporel dans une conception unitaire et dynamique de la personne.

Les principaux aspects du champ de la psychomotricité librement expérimentés, puis traités, sont :

- la relation à soi-même (schéma corporel, latéralité, coordinations, etc.);
- la relation à autrui (aspects de la communication non verbale);
- la relation à l'environnement (objets, espace, temps, etc.).

Ce cours est limité à 14 personnes. La présence régulière est obligatoire.

Mme SCHUBAUER-LEONI

II 8 Approche psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales

2 h. de cours-séminaire

jeudi 12-14h.

Dans la perspective d'une articulation des dimensions psychologiques et sociales, ce cours analyse la fonction enseignante et les enjeux de la situation didactique. Il comprend notamment les chapitres suivants :

- l'insertion sociale et institutionnelle de l'enseignant, son évolution, les rôles implicites et explicites qui lui sont attribués par les différentes instances (autorités, traditions, parents, milieux professionnels, élèves), les conflits de rôles;
- les modalités d'exercice de la fonction enseignante, cohérence et ambiguïté de la fonction, les contradictions idéologiques du discours scolaire et les représentations des enseignés;

- les rôles réciproques des enseignés;
- la communication maître-élève et ses implicites;
- le statut du savoir dans l'acte pédagogique.

Cette analyse tend d'une part vers une meilleure compréhension des tâches et difficultés quotidiennes de l'enseignant et d'autre part vers une réflexion fondamentale sur l'acte éducatif et son institutionnalisation.

Mme SCHUBAUER-LEONI

B 13 Psychologie sociale de l'échec scolaire : psychologie sociale de la réussite scolaire

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12h.

Avec le regard de la psychologie sociale de l'éducation, ce cours sera consacré à la construction d'une problématique didactique de l'échec scolaire.

Le cours abordera notamment :

- la notion de "construction sociale de l'échec et de la réussite scolaire";
- l'échec scolaire selon différentes théories scientifiques, professionnelles ou naïves;
- les explications causales de l'échec et de la réussite scolaire;
- la problématique des échecs électifs spécifiques à des branches d'enseignement;
- la fonction des contrats didactiques à l'œuvre dans la classe.

Différents niveaux d'analyse (individus, groupes, sociétés) seront pris en considération pour tenter de cerner les multiples facettes de cette réalité complexe.

En alternance avec B 14 - Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation

Mme Schubauer-Leoni

*** B 14 Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation**

2 h. de séminaire et travaux pratiques

Ce séminaire se propose d'introduire les participants à la recherche en psychologie sociale de l'éducation et plus particulièrement à l'analyse psychosociologique des processus didactiques.

En alternance avec B 13 - Psychologie sociale de l'échec scolaire.

M. STROUMZA

III 7 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes

2 h. de cours

lundi 16-18h.

Après une phase de définition générale de l'éducation des adultes et de sa relation au contexte social, un cadre méthodologique est proposé pour permettre l'analyse systématique des implications politiques, économiques et idéologiques d'un système ou d'une situation de formation. Un accent particulier est porté sur la relation formation-qualification-emploi.

Dans une deuxième phase, les participants procèdent à des études de cas utilisant l'approche méthodologique proposée. Quelques-unes de ces études sont ensuite analysées, présentées et discutées.

Ce cours vise trois objectifs :

- élargir et structurer les représentations relatives à l'éducation des adultes;
- renforcer méthodologiquement l'analyse des incidences sociales d'une formation;
- enrichir l'expérience pédagogique des participants.

M. STROUMZA

C 7 Education permanente en milieu populaire

2 h. de séminaire

mardi 16-18h.

Ce cours vise à expliciter le rapport qui existe entre les caractéristiques économiques culturelles et politiques des milieux populaires et les formations qui s'y adressent.

A premier semestre, on s'attache tout d'abord à cerner les spécificités culturelles des milieux populaires au moyen de lectures, films et discussions. Puis une définition et une approche théorique de l'éducation populaire sont présentées.

Au deuxième semestre, quelques exemples de formations populaires sont analysés à partir d'une grille de lecture issue de cette approche. De plus, des travaux (études de cas ou approfondissements théoriques) réalisés par les participants sont présentés et discutés.

Les personnes qui participent parallèlement au cours C 10 ont la possibilité de choisir le même terrain de référence et donc de coordonner leurs travaux pour ces deux cours.

M. STROUMZA

C 12 **Etude de cas : nouvelles technologies, restructuration du travail et formation**

2 h. de séminaire

jeudi 16-18h.

L'emploi des nouvelles technologies, de l'informatique en particulier, conduit à des modifications importantes de l'organisation du travail. Ce séminaire vise à clarifier le rôle de la formation dans cette restructuration du travail.

Le premier semestre est consacré à l'étude (lectures, films, discussions...) de l'évolution récente de l'organisation du travail dans les entreprises à technologies avancées (automation-robotisation) et à l'incidence de ce phénomène sur les qualifications qui y sont requises. Le deuxième semestre porte sur les implications de ce phénomène sur les caractéristiques (structures, contenus...) de la formation professionnelle en entreprise et de la formation hors entreprise (formation professionnelle initiale, formation continue d'Etat...). Ces implications seront essentiellement déduites d'études de cas présentées par des participants et des personnes extérieures.

L'organisation de ce séminaire sera négociée et adaptée aux acquis des participants.

M. VANNEY

D 9 **Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12h.

La reconnaissance d'un statut d'adolescent, puis d'adulte à la personne mentalement handicapée se heurte à de nombreuses résistances qu'il convient d'analyser. Les limites de la personne ne sont, bien entendu, pas seules en cause.

Ce cours abordera :

- l'étude des caractéristiques des adolescents et des adultes en prenant garde aux généralisations hâtives et en mettant en évidence l'importance du cadre de vie, des interactions avec l'entourage et des possibilités de développement tardif et, en relation avec ce dernier point l'étude du modèle de la compétence sociale;
- une réflexion approfondie sur des domaines choisis selon l'intérêt des participants et en référence au principe de Valorisation des Rôles Sociaux (M. Wolfensberger) et aux outils d'évaluation de la qualité des services qui en découlent (p. ex. l'orientation et la formation professionnelle, le travail, le logement, l'éducation permanente, les loisirs, etc.);
- l'élaboration de programmes socio-éducatifs englobant notamment la planification d'objectifs individualisés et basés sur des attitudes, un cadre d'action et des instruments d'évaluation valorisants, adaptés aux adolescents et aux adultes concernés.

Mme VITALE OTHENIN-G. et M. FAYOL

B 15 **Approche clinique du langage écrit de l'enfant : apports de la perspective cognitive**

2 h. de cours-séminaire

lundi tous les 15 jours
12.15-13.45h. Cours
14.15-15.45h. Séminaire

Cet enseignement comporte deux parties complémentaires.

Au cours de la première, on s'intéressera à l'étude expérimentale de la lecture conçue, d'un point de vue théorique, comme une succession d'étapes de traitement de l'information. Pour cela, on considérera successivement les principaux modèles de lectures, les méthodes de recherche et l'étude du fonctionnement des étapes psycholinguistiques : accès au lexique, reconnaissance des mots, calcul de la structure syntaxique.

Au cours de la seconde, on s'attachera plus particulièrement à la compréhension et à la production de textes. Pour cela, on s'appuiera sur les notions de "schéma", de script et d'inférence dans une perspective génétique. On envisagera ensuite les problèmes de gestion procédurale des activités de lecture et écriture : rôle des connaissances, de la capacité de traitement, impact de divers types de marques de surface.

Mme VITALE-OTHENIN-G.

* B 16 **Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue**

2 h. de cours-séminaire

Présentation des principaux courants de recherche dans le domaine de l'acquisition d'une deuxième langue :

- acquisition simultanée de deux langues chez le jeune enfant;
- acquisition décalée de L 2 par rapport à L 1, sans cours à un enseignement formel;
- apprentissage "guidé" de L 2 en milieu institutionnel.

Certaines des hypothèses théoriques qui ont été formulées dans le cadre de ces travaux seront examinées, en particulier celles qui fondent les choix pédagogiques en la matière, ou seraient susceptibles de les modifier.

M. VUILLE

D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14h.

Etude des mécanismes de mise à l'écart d'individus, de catégories ou de groupes sociaux en relation avec l'évolution de la société. L'accent sera placé sur des périodes de transition, sur le passage critique d'une forme sociale à une autre (du Moyen Age à l'Ancien Régime ..., de la révolution industrielle aux nouvelles technologies de l'ère post-moderne).

On analysera spécialement les processus de discrimination, de ségrégation, de précarisation et de marginalisation touchant telle ou telle population : par exemple les hybrides culturels, les travailleurs saisonniers ou clandestins, les personnes handicapées, les chômeurs, les pauvres, les assistés, les nomades, les sorcières, les prostituées.

D'un autre côté, la réflexion portera sur les moyens de prévention et de prise en charge des inadaptations sociales que suscite un système socio-historique donné (de la charité individualisée aux politiques sociales des Etats-Providence via les formes intermédiaires de soutien et de contrôle destinées aux déshérités).

M. ZOLLER

C 8 Formation et mass media : déterminants sociaux de la communication

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16h.

Depuis plus d'un siècle, les développements de la presse, de la radio, de la télévision et de la publicité constituent un trait majeur de l'essor des sociétés modernes.

Qu'on le déplore ou non, la culture de masse est une réalité, au moins sociologique. Des radios locales aux stratégies par câble et satellites, les nouvelles technologies de la communication confirment l'ampleur de ce phénomène.

Nous proposons une réflexion sur les fonctions sociales et culturelles des médias, en référence à leur situation en Suisse et en soulignant les transformations survenues à la télévision. Entre les interventions des Etats et les lois du marché, que deviennent les missions de service public des moyens de communication et les valeurs de progrès, d'éducation et de culture dont ils se réclamaient ?

M. ZOLLER

C 13 Minorités et médias : la photographie

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

"Le choc des images, le poids des mots...". Comment les évaluer, alors que la photographie, publique ou privée, semble emportée par la frivo- lité ou l'insolite, malgré sa force de témoignage ! Pourtant, avec la sémiologie de l'image, des recherches en sciences sociales contribuent à donner à la photographie un autre statut : objet d'analyse et outil d'observation.

Notre séminaire étudiera, dans cette perspective, des images des minorités et mouvements sociaux. Nous insisterons sur les potentialités de la photographie en éducation des adultes.

NN

* D 8 Séminaire d'application des techniques d'observation

2 h. de séminaire-travaux pratiques

NN

* I 5 Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation

2 h. de cours horaire à fixer

Ce cours présentera une vue d'ensemble des méthodes quantitatives utilisées pour l'analyse des données dans les sciences de l'éducation. En abordant les démarches fondamentales de description et d'inférence statistiques, applicables aux objets d'étude des sciences de l'éducation, il mettra en évidence leurs apports et limites respectifs.

NN

E 7 1 Supports et moyens de formation : pédagogie de l'audio-visuel

2 h. de cours

horaire à fixer